

France

Blois
Carmaux
Montrouge
Paris
Poitiers
Rouen

**Rapport financier annuel
au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008**

Espagne

Barcelone
Bilbao
La Corogne
Valence

➤ Déclaration des personnes physiques assumant la responsabilité du rapport financier annuel ;

île Maurice

Goodlands

➤ Rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;

➤ Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2008 ;

Maroc

Tanger

➤ Annexes aux comptes annuels consolidés au 31 décembre 2008 ;

➤ Comptes annuels sociaux au 31 décembre 2008 ;

Monaco

➤ Annexes aux comptes annuels sociaux au 31 décembre 2008 ;

Royaume-Uni

Bristol
Londres

➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels consolidés clos au 31 décembre 2008 ;

➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels sociaux clos au 31 décembre 2008 ;

France

Blois

Carmaux

Montrouge

Paris

Poitiers

Rouen

Espagne

Barcelone

Bilbao

La Corogne

Valence

Île Maurice

Goodlands

Maroc

Tanger

Monaco

Royaume-Uni

Bristol

Londres

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL

Je soussigné, Monsieur Pierre Gosselin, Président du Directoire de la société CCA INTERNATIONAL, atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 28 avril 2009



Monsieur Pierre Gosselin
Président du Directoire

CCA INTERNATIONAL
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 1.080.700 euros
Siège social : 26, rue Cambacérès
75008 Paris
394 254 809 RCS Paris

**RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE ET SUR LA GESTION DE LA SOCIÉTÉ AU
TITRE DE L'EXERCICE 2008 PROPOSÉ PAR LE DIRECTOIRE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 2009**

A. C.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société CCA International (la « **Société** ») et du groupe CCA International (le « **Groupe** ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Ce rapport a été préparé avec l'appui de la direction financière et conformément aux recommandations du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) et de l'Association Française des Entreprises Privées (AFEP) du 6 octobre 2008, sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

En effet, la Société rappelle qu'au cours de la réunion du 6 novembre 2008, le Conseil de surveillance a décidé de suivre et de se conformer aux recommandations MEDEF-AFEP du 6 octobre 2008. En conséquence, le code de gouvernement d'entreprise MEDEF-AFEP ainsi complété constituera le code auquel la Société se référera pour l'élaboration du rapport prévu au 7^{ème} alinéa de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

TABLE DES MATIÈRES

1.	FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE ECOULE	4
2.	COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE.....	5
3.	COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE.....	8
4.	EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE.....	10
5.	SITUATION D'ENDETTEMENT	10
6.	ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	11
7.	FILIALES ET PARTICIPATIONS	11
8.	ACTIONNARIAT	13
9.	MANDATAIRES SOCIAUX	16
10.	COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	17
11.	DEVELOPPEMENT DURABLE.....	18
12.	CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE.....	19
13.	RISQUES DE MARCHE, PAYS ET ACTIONS.....	19
14.	DELEGATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION / DIRECTOIRE.....	20
15.	DEMANDES DE DELEGATIONS AU DIRECTOIRE.....	21
16.	OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES DE LA SOCIETE	24
17.	ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE ...	24

R-C.

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE ECOULÉ

Levée d'Options de Souscription d'Actions - Augmentation de capital avec prime d'émission corrélative

Suite à la levée d'options du plan du 18 décembre 2001, le capital de la Société a été augmenté d'une somme de 10.000 euros pour être porté de 1.070.700 à 1.080.700 euros, par la création de 50.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,2 euro. Concomitamment le poste prime d'émission a été augmenté d'une valeur de 170.000 euros.

Le capital social de la société CCA International est composé de 5.403.500 actions d'une valeur nominale de 0,2 euro par action. Les actions sont cotées sur l'Eurolist By EURONEXT TM.

Acquisition de 60% de la Société Monégasque de Services de Télécoms (SMST)

CCA International a acquis le 20 juin 2008, 60% des actions de la Société Monégasque de Services de Télécoms (SMST), marque eCALL, auprès de l'opérateur de télécommunications de la Principauté, Monaco Télécom. Ce dernier reste associé au capital de la société SMST à hauteur de 40% et son compte courant n'a pas été intégralement remboursé au 31 décembre 2008.

L'impact de cette acquisition, dans les comptes consolidés, au 31 décembre 2008, représente 6.147 milliers d'euros en termes de chiffre d'affaires, et 609 milliers d'euros en termes de résultat net.

Complément de prix

Si les critères de performance prédéfinis dans le cadre de l'acquisition, concernant les périodes du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009 et du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 sont atteints, un complément de prix sera versé par la Société pour 235.000 euros.

Promesse de vente consentie par Monaco Télécom au profit de CCA International

Monaco Télécom s'est engagé à céder les 40% complémentaires à CCA International, si, entre le 2 avril 2011 et le 29 juin 2011 inclus, ou entre le 31 juillet 2011 et le 2 avril 2013 inclus, CCA International notifie à Monaco Télécom sa volonté d'acquérir lesdites actions complémentaires.

Promesse d'achat consentie par CCA International au profit de Monaco Télécom

CCA International s'est engagé à acquérir les 40% complémentaires si, entre le 30 juin 2011 et le 30 juillet 2011 inclus, Monaco Télécom notifie à CCA International sa volonté de lui céder lesdites actions complémentaires.

Compte courant Monaco Télécom

CCA International s'est engagé au remboursement en 2009 du compte courant détenu par Monaco Télécom sur SMST (eCALL), qui s'élevait à 938 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

Création de CCA International (Maroc)

CCA International – Call Center (Maroc) a été créée courant décembre 2007. Il s'agit d'une société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 250.000 dirhams dont le siège social est à Casablanca au Maroc.

Arrêt des activités en Allemagne

Le 10 juillet 2008, l'assemblée générale de la société Interview AG, filiale allemande de la Société, a autorisé la dissolution de cette société.

L'impact de l'arrêt des activités en Allemagne dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008 est de 220 milliers d'euros.

Changement de dénomination sociale

Les sociétés Direct Dialog et Quali-phone ont changé de dénomination sociale. Désormais, la dénomination sociale de Direct Dialog devient CCA International (UK) et celle de Quali-phone devient CCA International (France).

2. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

2.1 Activité du Groupe

Le Groupe a connu en 2008 une croissance soutenue de son chiffre d'affaires, qui s'élève à 82.699 milliers d'euros, soit une croissance de 20,6% par rapport à l'année précédente. A périmètre et taux de change constants, soit hors CCA West, filiale non stratégique cédée au 30 juin 2007 et hors SMST (eCALL), filiale acquise le 20 juin 2008, la croissance organique s'établit à 16,3%.

Ces bonnes performances en termes de croissance du chiffre d'affaires ne se retrouvent pas dans l'évolution des résultats, qui ont été pénalisés en 2008 par les incidents techniques survenus en France et par le coût de l'arrêt des activités en Allemagne.

- Le chiffre d'affaires réalisé en France en 2008 est de 63.372 milliers d'euros, à comparer à 51.383 milliers d'euros en 2007. A périmètre comparable (soit hors CCA West, filiale non stratégique cédée au 30 juin 2007 et hors SMST (eCALL), filiale acquise le 20 juin 2008), le chiffre d'affaires est en progression de 13,3%. Cette augmentation trouve son origine dans le développement commercial des comptes clients existants, ainsi que dans le gain d'un nouveau grand compte.

La part de la France dans le chiffre d'affaires du Groupe est passée de 75% en 2007 à 77% en 2008, sous l'effet conjugué de l'acquisition de la société SMST (eCALL) et de la baisse du cours de la livre sterling.

L'activité de la principale filiale française CCA International (France) a été fortement pénalisée au cours de l'exercice par la survenance d'incidents acoustiques sur les sites de Rouen et de Carmaux. Si l'impact de ces incidents a finalement pu être maîtrisé, ils ont fortement pesé sur la rentabilité des deuxième, troisième et quatrième trimestres de l'exercice, conduisant à une dégradation du résultat courant opérationnel sur la France, qui s'élève en 2008 à 470 milliers d'euros, contre 2.869 milliers d'euros en 2007.

PC

- Le chiffre d'affaires réalisé hors de France en 2008 est de 19.327 milliers d'euros, contre 17.078 milliers d'euros pour 2007. Cette progression de 13,2% recouvre des évolutions contrastées :
 - le chiffre d'affaires réalisé en Grande-Bretagne progresse de 29,9%, malgré une évolution défavorable de la livre sterling (cours moyen 2008 de 0,80255 £ pour 1 euro, contre 0,68728 £ en 2007, soit une dégradation de 17%) ;
 - le chiffre d'affaires réalisé en Espagne reste stable entre 2007 et 2008 ;
 - l'arrêt de l'activité en Allemagne, conduisant à une baisse de chiffre d'affaires à hauteur de 1.197 milliers d'euros, n'est que partiellement compensé par le démarrage de l'activité au Maroc ;
 - Le chiffre d'affaire réalisé au Maroc en 2008 s'élève à 422 milliers d'euros.

Le résultat courant opérationnel réalisé hors de France s'établit en 2008 à 507 milliers d'euros, contre 1.272 milliers d'euros en 2007. La progression du résultat en Grande-Bretagne ne permet pas de compenser le poids des coûts de fermeture en Allemagne et des coûts de démarrage de l'activité au Maroc.

2.2 Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2008

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice s'élève à 82.699 milliers d'euros, contre 68.461 milliers d'euros en 2007.

Les charges de personnel s'élèvent à 61.521 milliers d'euros, et représentent 74,4% du chiffre d'affaires. Pour l'année 2007, ces charges s'élevaient à 48.255 milliers d'euros et représentaient 70,48% du chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel pour l'exercice 2008 est positif à hauteur de 897 milliers d'euros, contre un résultat opérationnel de 2.654 milliers d'euros sur l'exercice précédent.

Le résultat financier est de -696 milliers d'euros contre un résultat financier de -321 milliers d'euros l'année précédente. L'importance de la charge financière nette en 2008 s'explique notamment par l'impact négatif de l'évolution de la livre sterling au cours de l'exercice, qui représente une charge de 231 milliers d'euros (contre 115 milliers d'euros au 31 décembre 2007), et de l'évolution de la roupie mauricienne au cours de l'exercice qui représente une charge de 68 milliers d'euros (contre un profit de 44 milliers d'euros au 31 décembre 2007).

Le résultat net consolidé ressort bénéficiaire de 673 milliers d'euros (480 milliers pour le résultat net part du Groupe) contre un résultat bénéficiaire de 1.123 milliers d'euros pour l'année 2007 (1.171 milliers d'euros pour le résultat net part du Groupe).

L'impôt sur les résultats est un produit net de 472 milliers d'euros, contre une charge nette de 1.210 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

2.3 Bilan consolidé au 31 décembre 2008

Au 31 décembre 2008, le total du bilan s'élève à 48.475 milliers d'euros contre 39.538 milliers d'euros au 31 décembre 2007.

Les postes d'actifs ont évolué de la façon suivante entre 2007 et 2008 :

- actif non courant en hausse de 3.586 milliers d'euros (14.960 milliers d'euros en 2008 contre 11.374 milliers d'euros en 2007), dont 2.135 milliers d'euros liés à l'acquisition de eCALL ;
- actif courant en hausse de 5.351 milliers d'euros (33.515 milliers d'euros en 2008 contre 28.164 milliers d'euros en 2007), dont 970 milliers d'euros liés à l'acquisition de eCALL.

Entre 2007 et 2008, les postes de passif ont varié comme suit :

- passif non courant en hausse de 1.885 milliers d'euros (4.409 milliers d'euros en 2008 contre 2.524 milliers d'euros en 2007), dont 1.002 milliers d'euros liés à l'acquisition de eCALL ;
- passif courant en hausse de 6.115 milliers d'euros (25.897 milliers d'euros en 2008 contre 19.782 milliers d'euros en 2007), dont 3.179 milliers d'euros liés à l'acquisition d'eCALL.

Au 31 décembre 2008, les fonds propres part du Groupe s'établissent à 17.840 milliers d'euros.

2.4 Flux de trésorerie consolidés au 31 décembre 2008

La capacité d'autofinancement s'établit à 1.361 milliers d'euros en 2008, contre 2.712 milliers d'euros en 2007.

Les flux nets de trésorerie opérationnels se sont élevés à 900 milliers d'euros en 2008 contre 1.521 milliers d'euros en 2007.

Les opérations d'investissements de l'exercice ont dégagé un besoin de trésorerie de 3.716 milliers d'euros. Elles intègrent notamment des acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles et corporelles pour 1.711 milliers d'euros, et l'incidence des variations de périmètre pour 1.995 milliers d'euros.

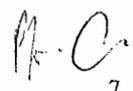
Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement s'élève à 430 milliers d'euros. Ce montant correspond principalement au solde entre d'une part les redevances de crédit-bail pour 501 milliers d'euros et les intérêts financiers nets versés, et d'autre part l'augmentation nette des emprunts pour 949 milliers d'euros.

La situation de trésorerie est ainsi négative au 31 décembre 2008, à hauteur de 2.820 milliers d'euros, contre une situation négative à hauteur de 431 milliers d'euros au 31 décembre 2007.

2.5 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Dans le prolongement de sa décision du 6 novembre 2008 d'adopter les recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, publiée par CCA International le 31 décembre 2008, le Conseil de surveillance de CCA International, réuni le 20 février 2009, a décidé la mise en conformité des critères de versement de l'indemnité de départ de M. Jean Pierre Cismaresco, Président du Directoire de la Société, avec les recommandations susvisées et décidé d'accorder une indemnité de rupture à M. Jean Pierre Cismaresco dans l'hypothèse où il serait mis fin à ses relations avec la Société en cas de révocation ou de non-renouvellement de son mandat. Cette indemnité correspondrait, à compter du 20 février 2009, à :

- 500.000 euros, si la moyenne pondérée du ratio EBITDA consolidé / chiffre d'affaires consolidé constatée au cours des deux derniers semestres précédant sa révocation ou le



non-renouvellement de son mandat, pour lesquels les comptes de la Société ont été publiés, est supérieure à 6% et si le taux de croissance (à périmètre constant et hors effet de change) du chiffre d'affaires consolidé des deux derniers semestres précédant sa révocation ou le non-renouvellement de son mandat, pour lesquels les comptes de la Société ont été publiés, est supérieur à 7,5% par rapport à la même période un an plus tôt ; ou

- 250.000 euros, si la moyenne pondérée du ratio EBITDA consolidé / chiffre d'affaires consolidé constatée au cours des deux derniers semestres précédant sa révocation ou le non-renouvellement de son mandat, pour lesquels les comptes de la Société ont été publiés, est comprise entre 4% et 6% et si le taux de croissance (à périmètre constant et hors effet de change) du chiffres d'affaires consolidé des deux derniers semestres précédant sa révocation ou le non-renouvellement de son mandat, pour lesquels les comptes de la Société ont été publiés, est compris entre 5% et 7,5% par rapport à la même période un an plus tôt.

Par ailleurs, il a été décidé au cours de cette réunion :

- qu'aucune indemnité de rupture ne sera versée à M. Jean Pierre Cismaresco si la moyenne pondérée du ratio EBITDA consolidé / chiffre d'affaires consolidé constatée au cours des deux derniers semestres précédant sa révocation ou le non-renouvellement de son mandat, pour lesquels les comptes de la Société ont été publiés, est inférieure à 4% ou si le taux de croissance (à périmètre constant et hors effet de change) du chiffres d'affaires consolidé des deux derniers semestres précédant sa révocation ou le non-renouvellement de son mandat, pour lesquels les comptes de la Société ont été publiés, est inférieur à 5% par rapport à la même période un an plus tôt ; et
- qu'aucune indemnité de rupture au titre de son mandat social ne sera due à M. Jean Pierre Cismaresco si celui-ci est lié à la Société ou à l'une de ses filiales par un contrat de travail.

Enfin, il est important de noter que postérieurement à la mise en conformité susvisée, le Conseil de surveillance a décidé, au cours de sa réunion du 3 mars 2009, (i) de révoquer M. Jean Pierre Cismaresco de ses fonctions de Président du Directoire de la Société, (ii) de nommer M. Pierre Gosselin pour le remplacer et (iii) de convoquer une assemblée générale mixte le 14 avril 2009 dont l'ordre du jour prévoit notamment la révocation de M. Jean Pierre Cismaresco de ses fonctions de membre du Directoire.

2.6 Perspective d'avenir du Groupe

Le Groupe s'inscrit de manière durable dans une stratégie de croissance rentable et maîtrisée, marquée par une politique volontariste de croissance organique et d'acquisitions relatives.

Sur ce point, le Groupe privilégiera la croissance externe ciblée sur des sociétés aux actifs stratégiques, complémentaires et rentables.

3. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ

3.1 Comptes de résultat au 31 décembre 2008

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 11.045 milliers d'euros, contre 7.002 milliers d'euros au cours de l'exercice 2007.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 9.476 milliers d'euros contre 4.983 milliers d'euros en 2007. Elles sont composées essentiellement d'autres achats et charges externes pour 8.371 milliers d'euros, des impôts, salaires et charges sociales pour 1.039 milliers d'euros, d'amortissements et de provisions pour 42 milliers d'euros.

Le résultat d'exploitation est positif à hauteur de 1.646 milliers d'euros sur une période de 12 mois (contre un résultat positif l'année dernière de 2.231 milliers d'euros).

Le résultat financier s'élève à - 2.980 milliers d'euros (contre 223 milliers d'euros en 2007).

Cette évolution résulte principalement de la comptabilisation en 2008 de provisions pour dépréciations de comptes courants sur certaines filiales étrangères.

En raison du résultat financier négatif pour l'année 2008, le résultat courant est lui aussi négatif à hauteur de 1.333 milliers d'euros (contre un résultat courant positif de 2.454 milliers d'euros en 2007).

L'exercice clos le 31 décembre 2008 dégage un résultat net après impôts de - 1.362 milliers d'euros, contre un bénéfice de 1.562 milliers d'euros en 2007.

3.2 Bilan au 31 décembre 2008

Au 31 décembre 2008, l'actif immobilisé s'élève à un montant net de 11.294 milliers d'euros, dont 10.613 milliers d'euros de titres de participation des filiales. En 2007, ces mêmes postes s'élevaient à 9.832 milliers d'euros et 9.022 milliers d'euros respectivement.

Au 31 décembre 2008, le montant de l'actif circulant s'établit à 10.557 milliers d'euros et il se décompose principalement de la manière suivante :

▪ Clients :	5.842 milliers d'euros
▪ Etat impôts sur les bénéfiques :	497 milliers d'euros
▪ Autres créances :	4.064 milliers d'euros
▪ VMP :	52 milliers d'euros
▪ Disponibilités :	56 milliers d'euros
▪ Charges constatées d'avance :	46 milliers d'euros

Le montant des capitaux propres ressort au 31 décembre 2008 à 9.487 milliers d'euros, contre 10.655 milliers d'euros en 2007.

Le montant du passif courant s'élève à 12.289 milliers d'euros et est formé pour 4.491 milliers d'euros des comptes courants avec les sociétés du Groupe. Les autres dettes courantes sont principalement des dettes fiscales et sociales (environ 1.062 milliers d'euros), ainsi que des dettes fournisseurs (4.574 milliers d'euros dont 4.154 milliers d'euros intra-groupe).

Enfin, le total du bilan s'élève au 31 décembre 2008 à la somme de 22.432 milliers d'euros, contre 19.285 milliers d'euros au 31 décembre 2007.

3.3 Affectation du résultat et distribution de dividendes

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à -1.362.301 euros de la manière suivante :

H.C.

Origine

- Report à nouveau antérieur : -7.861.364,39 euros.
- Résultat déficitaire de l'exercice : -1.362.301 euros.

Affectation

Report à nouveau, soit -1.362.301 euros.

Distribution de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

3.4 Informations diverses

Conformément à l'article L. 232-7 du Code de commerce, un inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille est annexé au présent rapport (Annexe 6).

Nous vous indiquons que des charges non déductibles fiscalement et entrant dans le champ d'application de l'article 39-4 du CGI ont été comptabilisées au titre de l'exercice écoulé pour un montant de 642 euros.

4. EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le début de l'exercice 2009 se caractérise par un durcissement des conditions économiques sur l'ensemble des marchés sur lesquels le Groupe est présent.

Si le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre est attendu en progression par rapport au 1^{er} trimestre de l'année 2008, le renforcement de la crise économique et de ses effets en Espagne, en France et en Grande-Bretagne risque de peser sur la rentabilité. De plus, les résultats de l'exercice 2009 seront encore impactés par les conséquences des incidents techniques survenus en 2008 dans deux centres d'appel.

5. SITUATION D'ENDETTEMENT

5.1 Situation à la clôture de l'exercice 2008

L'endettement financier de la Société ressort à un montant total de 6.544 milliers d'euros.

L'endettement financier du Groupe d'un montant total de 8.013 milliers d'euros est composé d'emprunts et dettes auprès des organismes de crédit bail pour 996 milliers d'euros, de découverts bancaires pour 5.373 milliers d'euros (dont 2.310 milliers d'euros d'en cours Factor), d'emprunts auprès des établissements de crédit pour 597 milliers d'euros et 1.047 milliers d'euros de comptes courants d'associés.

ft - C.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit restant dus au 31 décembre 2008 intègrent quatre emprunts :

- un emprunt de 95 milliers d'euros, restant dû par CCA Mauritius au 31 décembre 2008 ;
- un emprunt de 500 milliers d'euros contracté par Fonoservice en 2007. Le solde restant à courir au 31 décembre 2008 est de 375 milliers d'euros ;
- deux nouveaux emprunts contractés en 2008 sur les sociétés françaises pour 253 milliers d'euros. Le solde restant à courir au 31 décembre 2008 est de 214 milliers d'euros.

A ce jour, il n'existe pas de risque d'exigibilité anticipée.

5.2 Ratio endettement du Groupe sur capitaux propres

L'endettement s'élève à 8.013 milliers d'euros pour un montant de capitaux propres de 18.169 milliers d'euros, soit un taux d'endettement sur capitaux propres de 44,10%.

L'endettement net s'élève à 5.459 milliers d'euros, soit un taux d'endettement net sur capitaux propres de 30,05%.

5.3 Ratio endettement du Groupe sur chiffre d'affaires

L'endettement s'élève à 8.013 milliers d'euros pour un chiffre d'affaires de 82.699 milliers d'euros, soit un taux d'endettement sur chiffre d'affaires de 9,69%. Le taux d'endettement net sur chiffre d'affaires est de 6,60%.

6. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

La Société a obtenu le 30 mars 2006 la qualification ANVAR, qui reconnaît le caractère innovant des produits, procédés ou techniques présentés par la Société, vis-à-vis de tout FCPI ayant procédé à un investissement dans le capital de la Société dans un délai de trois ans à compter de la décision en question.

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

7.1 Filiales et participations détenues directement ou indirectement par la Société au 31 décembre 2008

Entreprises	Siren	Siège social	% de contrôle
CCA INTERNATIONAL (FRANCE)	384 627 659	Paris	100%
CCA BENELUX	/	Belgique	100%
CCA DEUTSCHLAND	/	Allemagne	100%
CCA ESPANA	/	Espagne	100%
FONOSERVICE	/	Espagne	100%
INTERVIEW AG	/	Allemagne	100%

pk - C

CCA INTERNATIONAL (UK)	/	Angleterre	100%
VICTORIA LINE	/	Paris	100%
CCA INTERNATIONAL – CALL CENTER (MAROC)	/	Maroc	100%
CCA MAURITIUS	/	Ile Maurice	74,99%
SMST (ECall)	/	Monaco	60%

7.2 Prise de participation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Le 12 juin 2008, le Groupe a acquis, auprès de la société Monaco Télécom, 60% du capital et des droits de vote de la société Société Monégasque de Services de Telecoms (SMST ou eCall), société anonyme de droit monégasque au capital de 150.000 euros, dont le siège social est situé 2, rue du Gabian, 98000 Monaco, immatriculée au Registre du Commerce et de l'Industrie de Monaco sous le numéro 00 S 03773.

En conséquence, le capital social et les droits de vote de SMST sont détenus à ce jour à hauteur de 60% par le Groupe et de 40% par la société Monaco Télécom.

Aucune autre prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

7.3 Cession de participations

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a cédé aucune participation.

7.4 Activités des filiales

Les points marquants de l'activité des différentes filiales du Groupe au cours de l'exercice 2008 sont les suivants :

- CCA International (France), filiale française et historique du Groupe, a été fortement pénalisée en 2008 par la survenance d'incidents acoustiques, qui ont pesé considérablement sur les résultats et ont largement contribué à la réalisation d'une perte nette de 2.653 milliers d'euros pour cette société ;
- la société Victoria Line, société française acquise en décembre 2005, a confirmé son redressement en réalisant en 2008 un résultat net positif à hauteur de 1.021 milliers d'euros ;
- la société eCALL (SMST), filiale monégasque acquise au mois de juin 2008, clôture au 31 décembre 2008 un exercice d'une durée exceptionnelle de 9 mois et contribue positivement aux résultats consolidés du Groupe ;
- la filiale anglaise, CCA International (UK), a connu en 2008 une croissance de son chiffre d'affaires et de ses résultats ;
- la filiale espagnole, Fonoservice, a connu une stagnation de son chiffre d'affaires sur l'exercice écoulé, qui se termine avec un résultat net légèrement négatif ;
- la société CCA Interview AG, filiale allemande, a cessé son activité au cours de l'exercice et fait l'objet d'un processus de liquidation amiable décidé par une assemblée générale du 10 juillet 2008 ;
- la filiale basée à l'Ile Maurice (cette dernière ayant été acquise en décembre 2005) a maintenu son niveau d'activité ;
- la filiale marocaine CCA International (Maroc) quant à elle, a démarré son activité au début de l'année 2008.

Handwritten signature/initials

7.5 Participations réciproques au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008

La société CCA n'a pas adressé d'avis à une autre société par actions, en application de l'article R. 233-17 du Code de commerce, indiquant qu'elle détiendrait plus de 10% de son capital.

Conformément à l'article L. 233-29 du Code de commerce, il n'existe pas de participations réciproques entre la Société et une quelconque société. Il n'y a pas eu, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, d'aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser des participations croisées.

8. ACTIONNARIAT

8.1 Evolution du capital

Le capital de la société s'élève à ce jour à 1.080.700 euros ; il est divisé en 5.403.500 actions de 0,2 euro de nominal. Il a été augmenté au cours de l'exercice 2008 d'une somme de 10.000 euros pour être porté de 1.070.700 euros à 1.080.700 euros par la création et l'émission de 50.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,2 euro chacune. Ces actions nouvelles ont été émises à l'occasion de l'exercice, par Mme Carol Rogerson et M. Jean Pierre Cismaresco, respectivement de 10.000 et 40.000 Options de Souscription d'Actions (*stock-options*).

8.2 Information sur la détention du capital au 30 mars 2009

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons que les personnes physiques et morales possédant, au 30 mars 2009, plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales de la société, sont les suivantes :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
M. Jérôme BALLADUR	1	0,00%	1	0,00%
CCA INTERNATIONAL	139.508	2,58%	0	0,00%
M. Jean Pierre CISMARESCO	40.000	0,74%	40.000	0,73%
M. Gaëtan DE LOVINFOSSE	1	0,00%	2	0,00%
EUROPE OFFERING	1	0,00%	1	0,00%
FINAPERTEL	4.675.313	86,52%	4.675.313	84,79%
FONDS PARTENAIRES-GESTION	1	0,00%	1	0,00%
M. Olivier LANGE	1	0,00%	1	0,00%
M. Jules MARMONT	40	0,00%	80	0,00%
PROXINVEST	1	0,00%	1	0,00%
RES PUBLICA	250.000	4,63%	500.000	9,07%

PL-C

Mme Carol ROGERSON	10.000	0,19%	10.000	0,18%
PUBLIC	288.633	5,34%	288.633	5,34%
TOTAL	5.403.500	100	5.514.034	100

8.3 Etat de la participation des salariés dans le cadre des dispositions régissant les plans d'épargne destinés aux salariés

Néant.

8.4 Opérations réalisées au titre de l'attribution d'actions gratuites

Néant.

8.5 Achat par la Société de ses propres actions

L'Assemblée Générale Mixte du 6 octobre 2000 a autorisé le Conseil d'Administration de la Société à acheter un nombre maximal d'actions représentant au plus 10% de son capital social, soit au jour de l'assemblée, 428.600 actions, en vue de :

- régulariser le cours de bourse des actions de la Société,
- les échanger dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- faire participer les salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise,
- annuler les actions par la Société dans les conditions prévues par les textes,
- permettre la gestion patrimoniale et financière du capital et des fonds propres de la Société, eu égard notamment à ses besoins de financement.

Cette autorisation avait été donnée pour une durée de 18 mois.

Suite au renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 26 juin 2002, la Société a mis en place un nouveau programme de rachat d'actions pour intervenir si nécessaire sur le marché de son titre aux fins principalement de régulariser le cours de bourse, d'effectuer des échanges dans le cadre d'opérations de croissance externe, de faire participer les salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de les annuler dans les conditions prévues par les textes, ou de permettre la gestion patrimoniale et financière du capital et des fonds propres de la Société.

Ce programme, ne pouvant concerner que 10% maximum du capital de la Société, a obtenu le visa de la COB n° 02-1143 en date du 14 novembre 2002. Il est venu à échéance le 25 décembre 2003.

L'Assemblée Générale du 17 juin 2004 a autorisé le Conseil d'Administration de la Société à acheter un nombre maximal d'actions représentant au plus 10% du capital social. Les Conseils d'Administration du 1^{er} septembre 2004 et du 30 mars 2005 ont conféré tout pouvoir au Directeur Général afin de mettre en œuvre cette autorisation pour intervenir si nécessaire sur le marché de son titre aux fins principalement d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Client Center Alliance par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité.

M. C.

Ce programme a obtenu le visa de l'AMF N° 05-225 en date du 7 avril 2005. Il est venu à échéance le 17 décembre 2005.

L'Assemblée Générale du 28 juin 2005 a autorisé le Conseil d'Administration (ou le Directoire) de la Société à acheter un nombre maximal d'actions représentant au plus 10% du capital social. Le Directoire du 23 décembre 2005 a mis en œuvre cette autorisation pour intervenir si nécessaire sur le marché de son titre aux fins principalement d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Client Center Alliance par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité.

Le descriptif du programme a été publié sur la banque des communiqués de l'AMF le 27 février 2006. Il est venu à échéance le 27 décembre 2006.

L'Assemblée Générale du 28 juin 2006 a autorisé le Directoire de la Société (avec faculté de subdélégation au Président) à acheter un nombre maximal d'actions représentant au plus 10% du capital social. Le Directoire du 7 décembre 2006 a mis en œuvre cette autorisation pour intervenir si nécessaire sur le marché de son titre aux fins principalement d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Client Center Alliance par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité.

L'Assemblée Générale du 27 juin 2007 a autorisé le Directoire de la Société (avec faculté de subdélégation au Président) à acheter un nombre maximal d'actions représentant au plus 10% du capital social. Cette autorisation n'a pas été utilisée par le Directoire au titre de l'exercice 2007.

L'Assemblée Générale du 30 juin 2008 a autorisé le Directoire de la Société (avec faculté de subdélégation au Président) à acheter un nombre maximal d'actions représentant au plus 10% du capital social. Cette autorisation n'a pas été utilisée par le Directoire au titre de l'exercice 2008.

Aussi, nous vous proposons d'autoriser, d'ores et déjà, le Directoire à mettre en œuvre un autre programme de rachat qui se substituera à celui actuellement en cours et qui arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et au plus tard dans les dix-huit mois à compter de l'Assemblée Générale du 30 juin 2008.

L'Annexe 7 fait état des actions acquises dans le cadre des programmes de rachat susvisés. Au 31 décembre 2008, la Société détenait 139.508 de ses propres titres.

8.6 Options de souscription d'actions consenties par la Société

Détail des conditions de fonctionnement des plans de souscription d'actions au 30 mars 2009 :

DESCRIPTION	Plan 4	Plan 6	Plan 7
Date d'assemblée ayant autorisé le plan	17/06/04	17/06/04	27/06/07
Date du conseil d'adm. / Directoire ayant attribué les options	01/09/04	21/03/06	28/06/07
Nombre total d'options de souscription	35.000	72.000	59.000

PK-C

Point de départ d'exercice des options consenties	01/09/07	05/04/09	28/06/10
Date d'expiration des options	01/09/09	05/04/11	28/06/12
Prix de souscription des options	4 €	4,77 €	4,81 €
Nombre total d'options de souscription d'actions levées au 31 mars 2009	Néant	Néant	Néant
Nombre total d'options de souscription annulées ou caduques	0	7.000	10.000
Nombre total d'options de souscription d'actions restantes	35.000	65.000	49.000

En cas d'exercice de l'ensemble de ces options, chacune donnant droit à une action, ce sont 149.000 actions qui seront créées, le montant maximum autorisé étant de 5% du capital, soit 270.175 actions.

Il n'existe pas d'autres instruments optionnels autorisés donnant accès au capital de la Société ou de ses filiales.

9. MANDATAIRES SOCIAUX

9.2 Informations relatives au cumul des mandats

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-joint en Annexe 8 la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

9.2 Intérêts des dirigeants dans le capital d'une filiale de l'émetteur ou chez un client ou fournisseur de la Société

Néant.

9.3 Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres du Conseil de surveillance et/ou du Directoire de la Société

Néant.

9.4 Etat des rémunérations et avantages en nature versés aux mandataires sociaux

Rémunération de M. Jean Pierre Cismaresco

M. Jean Pierre Cismaresco a perçu au titre de l'exercice 2008 une rémunération brute décomposée comme suit :

M. C.

- 161.585 euros (rémunération brute et avantages en nature comptabilisés en charge dans la Société),
- 57.869 euros (rémunération brute et avantages en nature comptabilisés en charge dans CCA Deutschland).

Il convient de noter que l'indemnité de rupture d'un montant de 500.000 euros, qui était initialement allouée à M. Jean Pierre Cismaresco dans l'hypothèse où il serait mis fin à ses fonctions dans la Société, a été modifiée par le Conseil de surveillance de la Société au cours de sa réunion en date du 20 février 2009 (voir point 2.5 ci-avant).

Par ailleurs, nous vous informons que M. Jean Pierre Cismaresco a perçu de la société Finapertel, actionnaire de contrôle de la Société, une rémunération brute de 48.000 euros au titre de ses fonctions de Président.

Rémunération de Mme Carol Rogerson

Mme Carol Rogerson a perçu au titre de l'exercice 2008 une rémunération globale de 124.500 livres sterling en sa qualité de Managing Director de la société CCA International (UK). Elle ne perçoit pas de rémunération en qualité de membre du Directoire de la Société.

Les options de souscriptions d'actions qui ont été attribuées aux mandataires sociaux sont récapitulées ci-après :

	Plan 4	Plan 6	Plan 7	TOTAL
Point de départ de l'option	01/09/07	05/04/09	28/06/10	/
Expiration des options	01/09/09	05/04/11	28/06/12	/
Prix de souscription	4	4,77	4,81	/
Cismaresco Jean Pierre	35.000	35.000	20.000	90.000
Rogerson Carol	/	20.000	10.000	30.000
TOTAL CCA	35.000	65.000	49.000	149.000

Conformément aux recommandations du MEDEF et de l'AFEP du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, nous vous communiquons ci-joint en Annexe 9 la présentation standardisée de tous les éléments de rémunération des dirigeants (incluant la valorisation des options attribuées selon la méthode retenue pour les comptes consolidés).

10. COMMISSAIRES AUX COMPTES

10.1 **Rapports des Commissaires aux comptes**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de vos Commissaires aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières ne sont pas significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres du Conseil de surveillance et aux Commissaires aux comptes.

10.2 Situation des mandats des Commissaires aux comptes

Le contrôle de la Société est effectué par deux Commissaires aux comptes titulaires, nommés et exerçant leur mission conformément à la loi.

Des Commissaires aux comptes suppléants appelés à remplacer le ou les titulaires en cas de refus, d'empêchement, de démission ou de décès, sont nommés en même temps que le ou les titulaires et pour la même durée.

Les honoraires des Commissaires aux comptes sont fixés en conformité avec la réglementation en vigueur.

Commissaires aux comptes titulaires :

Nom / Dénomination	Adresse	Date de nomination	Echéance du mandat
MBV & Associés	39, avenue de Friedland 75008 Paris	28/06/06	31/12/11
Rouer, Bernard, Bretout	47, rue de Chaillot 75116 Paris	28/06/06	31/12/11

Commissaires aux comptes suppléants :

Nom / Dénomination	Adresse	Date de nomination	Echéance du mandat
M. Etienne de Bryas	39, avenue de Friedland 75008 paris	28/06/06	31/12/11
M. Hervé Bernard	14, rue Magellan 75008 Paris	28/06/06	31/12/11

11. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Groupe s'est largement développé en collaboration avec les différents relais régionaux tels que les Conseils de Région, les mairies et autres collectivités locales afin de privilégier la création d'emploi dans des bassins géographiques ciblés.

Par ailleurs, la coopération entre le Groupe et les Agences Nationales pour l'Emploi, ainsi que les différentes associations de réinsertion est active et fructueuse.

Le Groupe favorise également l'emploi et la formation des jeunes en créant chaque année un nombre important de Contrats de Qualification et de Stages en Entreprise.

De la même façon, les sites du Groupe favorisent l'emploi de personnes handicapées.

12. CONSÉQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITÉ

12.1 Conséquences environnementales de l'activité

Néant.

12.2 Conséquences sociales de l'activité

La réussite du Groupe est liée à la qualité des compétences de son capital humain. Pour améliorer les connaissances techniques et informatiques, le Groupe offre à tout nouveau collaborateur une formation, qui se poursuit tout au long de sa vie professionnelle au sein du Groupe.

La formation initiale dure entre une et quatre semaines pour chaque personne, puis peut représenter jusqu'à sept heures par mois.

Les dépenses de formation du personnel au cours de l'exercice ont représenté environ 3% de la masse salariale.

Le Groupe, dont l'effectif était d'environ 2.871 personnes au 31 décembre 2008 contre environ 2.087 personnes au 31 décembre 2007, dispose d'un système de rémunération attractif pour les équipes de production et de développement.

Les salariés de CCA International (France), ex Quali-Phone, du site de Poitiers bénéficient d'un accord sur la Réduction du Temps de Travail (journées de RTT et semaines alternatives respectivement). Les salariés des sites de Rouen et de Carmaux (CCA International (France)) ont un contrat de travail qui spécifie un temps de travail hebdomadaire de 35 heures.

13. RISQUES DE MARCHÉ, PAYS ET ACTIONS

13.1 Risque pays au 31 décembre 2008 (12 mois)

Les filiales de CCA étant implantées en France, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, au Maroc et à l'Ile Maurice sont peu soumises au risque pays. Le Groupe n'effectue pas d'opération en devise, à l'exception des opérations de compte courant avec ses filiales.

CCA International (UK) établissant ses comptes en livres sterling, les comptes consolidés du Groupe peuvent être affectés par le taux de change livre sterling/euros avec lequel sont convertis les comptes de la filiale britannique.

Il n'existe pas à la connaissance du Groupe de moyen simple pour maîtriser ce risque.

Compte d'exploitation Grande Bretagne	En % du total du Groupe	Impact en % d'une variation de 10% de la livre sterling
Chiffre d'affaires	15,32%	16,60%
Résultat opérationnel GB	183,39%	170,43%
Résultat opérationnel groupe	100%	100%

Résultat net GB	291,26%	248,17%
Résultat net groupe	100%	100%

Le risque lié à la conversion des comptes des filiales CCA Mauritius et CCA International – Call Center (Maroc), implantées respectivement à l’île Maurice et au Maroc, n’est pas significatif compte tenu de la taille de ces deux sociétés.

13.2 Risques de Marché Actions au 31 décembre 2008 (12 mois)

Au 31 décembre 2008 en euros	Portefeuille d’actions tierces ou OPCVM actions	Portefeuille d’actions propres
Position à l’actif	168 198	567 797
Hors Bilan (plus-value latente)	5 759	-
Position nette globale	173 957	567 797
Sensibilité du résultat à une baisse de 10% du cours de référence	-	-

De manière générale, la politique de la Société est d’éviter les risques de variation de cours en réalisant des placements court ou moyen terme sécurisés par des taux de rendement garantis (SICAV de trésorerie de préférence). Aucun autre placement n’est autorisé par la Direction Financière. Par ailleurs, les actions de la Société ont été investies dans le cadre du plan de rachat d’actions.

14. DÉLÉGATIONS AU CONSEIL D’ADMINISTRATION / DIRECTOIRE

L’Assemblée Générale du 17 juin 2004 a donné au Conseil d’Administration les délégations suivantes :

- Délégation donnée au Conseil d’Administration d’émettre des obligations, titres assimilés ou autres titres conférant un droit de créance sur la société pour une durée de cinq ans à compter de l’Assemblée pour un montant maximum de dix millions d’euros de valeur nominale.

Le Directoire n’a pas fait usage, à ce jour, de cette délégation qui expirera le 17 juin 2009.

L’Assemblée Générale du 27 juin 2007 a donné au Directoire les délégations suivantes :

- Délégation donnée au Directoire d’émettre des actions et valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, pour une durée de vingt-six (26) mois à compter de l’Assemblée, pour un montant maximum de dix millions d’euros de valeur nominale qui s’imputera sur le plafond de dix millions d’euros fixé par la douzième résolution de l’Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2006.

Le Directoire n’a pas fait usage, à ce jour, de cette délégation qui expirera le 28 août 2009.

HC

L'Assemblée Générale du 30 juin 2008 a donné au Directoire les délégations suivantes :

- Délégation donnée au Directoire à l'effet d'annuler, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de la Société détenues par celle-ci au titre des autorisations d'achat d'actions de la Société, pour une durée de dix-huit (18) mois à compter du jour de l'Assemblée, dans la limite de 10% du capital social par période de vingt-quatre (24) mois.

Le Directoire n'a pas fait usage, à ce jour, de cette délégation qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et au plus tard le 30 décembre 2009.

- Délégation donnée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, d'un montant maximum de trente mille euros (€ 30 000), par émission d'actions nouvelles à souscrire en numéraire par les salariés de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, adhérant à un ou plusieurs plans d'épargne d'entreprise ou d'épargne d'entreprises groupe qui seraient mis en place par la Société et qui rempliraient les conditions éventuellement fixées par le Directoire.

Le Directoire n'a pas fait usage, à ce jour, de cette délégation qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

15. DEMANDES DE DÉLÉGATIONS AU DIRECTOIRE

15.1 Demande d'une délégation à l'effet d'opérer sur les actions propres de la Société

L'Assemblée Générale du 30 juin 2008 a donné une autorisation à la Société d'acquérir ses propres titres, qui arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et au plus tard le 30 décembre 2009. Le Directoire demande à l'Assemblée Générale une nouvelle délégation lui permettant d'agir sur ses propres titres, qui pourra être mise en œuvre à l'issue du programme de rachat en cours.

Comme précédemment, cette autorisation sera destinée à faciliter les dispositions concernant l'émission, le rachat ou la vente de ses propres titres dans le cadre de ses objectifs de croissance externe, de rachat des actions pour le compte de la Société par un prestataire de service d'investissement, de l'ouverture du capital aux salariés, de couverture de titres donnant accès au capital, ou de l'annulation de titres. Le Directoire demande à l'Assemblée Générale une délégation lui permettant d'agir sur ses propres titres de manière réactive et lui permettant de faire les meilleurs choix concernant la gestion de la Société dans le respect de la stratégie proposée par le Directoire.

A ce titre, le projet de résolution proposé par le Directoire à l'Assemblée Générale est le suivant :

« L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires et après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, autorise le Directoire, avec faculté de subdélégation à son Président dans les conditions prévues par la loi, à acheter et vendre des actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et conformément aux dispositions applicables du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 et du Règlement général de l'AMF.

L'Assemblée Générale décide que les actions de la Société, dans les limites ci-dessus, pourront être rachetées sur décision du Directoire en vue notamment :

H. C.

- d'assurer la liquidité et l'animation du marché du titre de la Société par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ;
- de l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 alinéa 2 du Code de commerce, sous réserve de l'adoption par la présente Assemblée Générale de la dixième résolution ci-après, et ce dans les termes qui y sont indiqués ;
- de la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ou de l'attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- de la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de tout autre manière ;
- de la remise d'actions (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport, dans la limite d'un sous-plafond de 5% du nombre d'actions composant le capital social et conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 alinéa 6 du Code de commerce ;
- de l'attribution ou de la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail.

Ce programme serait également destiné à permettre à la Société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la Loi ou la Réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse, la Société informerait ses actionnaires par voie de communiqué.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourront être réalisés à tout moment dans les limites autorisées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et par tous moyens, sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs (sans limiter la part du programme de rachat pouvant être réalisée par ce moyen), par offre publique d'achat, de vente ou d'échange, ou par utilisation d'options ou autres instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré ou par remise d'actions par suite de l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société par conversion, échange, remboursement, exercice d'un bon ou de toute autre manière, soit directement soit indirectement par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement.

L'Assemblée Générale décide que les achats d'actions de la Société pourront être mis en œuvre dans les conditions suivantes :

- le nombre d'actions que la Société sera susceptible d'acheter dans le cadre des présentes n'excèdera pas 10% du nombre total des actions composant le capital de la Société à la date de réalisation de ces achats, étant précisé que le nombre d'actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra quant à lui excéder 5% de son capital social ;
- le nombre d'actions que la Société détiendra à quelque moment que ce soit ne pourra pas dépasser 10% du nombre total des actions composant le capital de la Société à la date considérée et sera par conséquent ajusté en cas d'augmentation ou réduction de capital éventuelles ;
- le prix unitaire d'achat hors frais maximum sera de vingt (20) euros par action ;
- en cas de revente sur le marché, le prix de vente minimum hors frais sera d'un (1) euro par action ; Nonobstant ce qui précède, dans le cas où il serait fait usage des facultés offertes par le cinquième alinéa de l'article L. 225-209 du Code de commerce, les règles relatives au prix de vente seront celles fixées par les dispositions légales en vigueur. En outre, le

prix minimum de vente ne s'appliquera pas en cas de remise de titres en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations d'acquisition, ce prix étant applicable tant aux cessions décidées à compter de la date de la présente Assemblée qu'aux opérations à terme conclues antérieurement et prévoyant des cessions d'actions postérieures à la présente Assemblée.

- *le montant maximum des fonds que la Société pourra consacrer aux rachats de ses propres actions est d'un (1) million d'euros. Les achats seront financés par la trésorerie de la Société ou par endettement.*

Cette autorisation prive d'effet, le cas échéant, toute délégation antérieure en cours donnée au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la Société. Elle expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et au plus tard dans les dix-huit mois à compter de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale délègue au Directoire, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, le pouvoir d'ajuster le(s) prix d'achat et de vente susvisé(s) afin de tenir compte de l'incidence éventuelle de ces opérations sur la valeur de l'action.

Les opérations d'achat, de vente ou de transfert d'actions de la Société par le Directoire pourront intervenir à tout moment dans le respect des dispositions légales et réglementaires.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour décider et effectuer la mise en œuvre de la présente autorisation, pour en préciser, si nécessaire, les termes et en arrêter les modalités, pour réaliser le programme d'achat, et notamment pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, en vue de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et de toute autre autorité qui s'y substituerait, remplir toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire. Le Directoire informera l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle dans les conditions prévues par la Loi des opérations réalisées en application de la présente autorisation. »

15.2 Demande d'une délégation à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues

Dans l'éventualité où il s'avèrerait nécessaire, pour des raisons de régularisation du cours de bourse ou de contrôle de la trésorerie, de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues par la Société, le Directoire sollicite de la part de l'Assemblée Générale l'autorisation de procéder à cette réduction.

A ce titre, le projet de résolution proposé par le Directoire à l'Assemblée Générale est le suivant :

« L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées extraordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, autorise, sous la condition de l'adoption par l'Assemblée Générale de la neuvième résolution relative à l'autorisation donnée à la Société d'opérer sur ses propres titres, le Directoire, à procéder sur sa seule décision à l'annulation, en une ou plusieurs fois, de tout ou partie des actions de la Société détenues par celle-ci au titre des autorisations d'achat d'actions de la Société.

Cette autorisation est valable dix-huit (18) mois à compter du jour de la présente Assemblée Générale, dans la limite de 10 % du capital social par période de vingt-quatre (24) mois, étant rappelé que cette limite s'applique à un montant du capital de la Société qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à la présente Assemblée Générale.

Elle annule et remplace la précédente délégation donnée au Directoire au titre de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2008. Elle expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et au plus tard dans les dix-huit mois à compter de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire pour régler le sort d'éventuelles oppositions, décider l'annulation des actions, constater la réduction du capital social, imputer la différence entre la valeur de rachat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles, modifier en conséquence les statuts et généralement prendre toutes mesures utiles et remplir toutes formalités. »

16. OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice écoulé, M. Jean Pierre Cismaresco :

- a apporté à l'offre publique d'achat initiée par la société Finapertel SAS (499 920 635 RCS Paris), le 7 mars 2008, via sa société holding personnelle Société Civile CCP (484 692 579 RCS Paris), 45.000 actions de la Société, pour un montant de 225.000 euros ;
- a apporté à la société Finapertel SAS (499 920 635 RCS Paris), le 31 mars 2008, 860 actions de la Société, pour un montant de 4.300 euros, et 30.000 actions de la Société via sa société holding personnelle Société Civile CCP (484 692 579 RCS Paris), pour un montant de 150.000 euros ;
- a levé, le 13 juin 2008, 40.000 Options de Souscription d'actions dont il était bénéficiaire, pour un montant de 144.000 euros, correspondant à la souscription de 40.000 actions nouvelles.

Au cours de l'exercice écoulé, Mme Carol Rogerson :

- a levé, le 11 juin 2008, 10.000 Options de Souscription d'actions dont elle était bénéficiaire, pour un montant de 36.000 euros, correspondant à la souscription de 10.000 actions nouvelles.

17. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Nous vous exposons les éléments suivants susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sur la Société :

17.1 La structure du capital

(Voir point 8 ci-avant).

Un actionnaire détient, directement et indirectement, plus de 86% du capital et 84% des droits de vote de la Société. Seul 5,23% du capital est détenu au porteur. La Société auto-détient 2,58% de son capital.

17.2 Les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses des conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L. 233-11 du Code de commerce

Droit de vote double attribué aux actions inscrites en compte depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

17.3 Les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12

(Voir point 8 ci-avant).

17.4 La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci

Néant.

17.5 Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier

Néant.

17.6 Les accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

Néant.

17.7 Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la Société

Règles légales.

17.8 Les pouvoirs du Directoire, en particulier l'émission ou le rachat d'actions

(Voir point 14 ci-avant).

17.9 Les accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts

Les deux contrats suivants seraient modifiés ou prendraient fin en cas de changement de contrôle de la Société :

- l'accord conclu entre la Société et Orange : ce contrat comporte une clause prévoyant la faculté pour Orange de résilier le contrat de mise en œuvre en cas de cession par la Société de tout ou partie de son capital à un concurrent de France Telecom ou à une entité contrôlée par un tel concurrent. Pour les besoins du contrat, est considéré comme concurrent de France Telecom tout opérateur de téléphonie fixe ou mobile, ainsi que tout fournisseur d'accès internet n'appartenant pas au groupe France Telecom ;
- le contrat conclu entre la Société et Renault S.A.S. : ce contrat comporte une clause prévoyant l'obligation pour la Société d'informer Renault S.A.S. en cas de cession du fonds de commerce ou de l'un de ses éléments, de mise en gérance ou apport du fonds à une société, de changement dans la répartition du capital affectant le contrôle de la Société ou de sa minorité de blocage, étant précisé que dans ces hypothèses Renault S.A.S. aura la faculté de résilier ledit contrat sans préavis.

17.10 Les accords prévoyant des indemnités pour les membres du Directoire ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Le Président du Directoire sortant, M. Jean Pierre Cismaresco, bénéficie d'une indemnité de rupture dans l'hypothèse où il serait mis fin à ses fonctions dans la Société (Voir points 9 et 2.5 ci-avant).

Le nouveau Président du Directoire, M. Pierre Gosselin, ne bénéficie, quant à lui, d'aucune indemnité de rupture.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.



Le Directoire

Par : M. Pierre Gosselin, Président en exercice,
et M. Jean Pierre Cismaresco, Président sortant

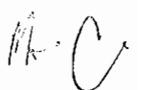
- ANNEXE 1 -

BILAN

A. C

- ANNEXE 2 -

COMPTES DE RÉSULTAT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M.C.', located in the bottom right corner of the page.

- ANNEXE 3 -

BILAN CONSOLIDÉ (Normes IFRS)

AK-C

- ANNEXE 4 -

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS



- ANNEXE 5 -

TABLEAU DES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Durée de l'exercice	12 mois				
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 080 700	1 070 700	1 070 700	1 070 700	1 070 700
b) Nombre d'actions émises	5 403 500	5 353 500	5 353 500	5 353 500	5 353 500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	11 044 580	7 002 132	4 100 015	3 618 905	8 913 966
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 520 899	3 281 952	-273 439	-2 145 609	-277 767
c) Impôt sur les bénéfices	14 274		-230 945	-402 307	-638 262
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 506 625	3 281 952	-42 494	-1 743 302	360 495
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	- 1 362 301	1 561 862	154 662	-1 539 358	-673 137
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0,28	0,61	0,05	-0,40	-0,05
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0,25	0,29	0,04	-0,28	-0,12
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel					
a) Nombre de salariés	7	6	3	6	5
b) Montant de la masse salariale	685 912	495 766	542 056	462 531	716 338
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	278 129	213 716	184 420	181 919	331 557

Ph C-

- ANNEXE 6 -

TABLEAU DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

DÉNOMINATION	ÉTABLISSEMENT BANCAIRE	VALEUR AU 31/12/2008
SMST MONACO CT TERME	CMB	110 565
Fonoservice Certificat de dépôt à terme		6 000
CCA Gestion privée ent. FCP 3 DEC	HSBC	57 392

M. C.

- ANNEXE 7 -

TABLEAU DE RACHAT DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

Néant

(Aucune opération de rachat d'actions internes dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2008 n'a été mise en œuvre par le Directoire)

- ANNEXE 8 -

**MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTES LES SOCIÉTÉS PAR CHAQUE
MANDATAIRE SOCIAL**

Membre du Conseil de surveillance (CS) / Membre du Directoire	Date de nomination	Echéance du mandat	Fonction principale dans la Société	Fonction principale en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
FONDS PARTENAIRES GESTION	26/11/07	31/12/10	Membre du CS	Membre du CS dans CCA International SA	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du CS représentée par Gilles Etrillard dans FINAPERTEL SAS et CCA International SA ; - Membre du CS représenté par Pierre-Guillaume Véron dans la SOCIETE LIEVINOISE DE PARTICIPATIONS SAS ; - Membre du CS représenté par Stéphane Colin dans EXPLINVEST SAS et SATECO HOLDING SAS.
JÉRÔME BALLADUR	26/11/07	31/12/10	Membre et Président du CS	Directeur Général délégué et administrateur de FONDS PARTENAIRES-GESTION	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Member</i> de LAZARD GROUP L.L.C. (Delaware - USA), de LAZ-MD Holdings L.L.C. (Delaware - USA) et de LFCM Holdings L.L.C. (Delaware - USA) ; - Associé-Gérant de COMPAGNIE FINANCIÈRE LAZARD FRÈRES SAS (<i>ex</i> LAZARD FRÈRES SAS) ; - Gérant de SC MANINVEST, MIDGEST (SARL) et BALINVEST (SARL) ; - Cogérant de LFPE (SARL) (Luxembourg) ; - Administrateur de LABORATOIRE DES GRANIONS SA (Monaco), LFPI GESTION (SAS) et LFPE SA (Suisse) ; - Membre du CS de FINAPER 1 (SAS), de

Pk. C

Membre du Conseil de surveillance (CS) / Membre du Directoire	Date de nomination	Echéance du mandat	Fonction principale dans la Société	Fonction principale en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
					<p>SPC (SAS), de HYGINVEST (SAS), de FINOLTEX (SAS), de FINANCIÈRE NEMO (SAS), de FINAPERTEL (SAS), et de FINANCIÈRE ITE (SAS) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président du CS de IMMAT1 (SAS) (jusqu'au 1^{er} décembre 2008), du Comité de Surveillance de BEBEPHOT (SAS), et de CCA International (SA) ; - Représentant de MIDGEST ; - Gérant de HOLINVEST 1 (SC) ; - Représentant de FCPR LFPI Croissance ; - Membre du CS de FINAVEN (SAS) ; - Membre du CS de : PANINVEST (SAS) et LA FONCIÈRE LFPI (SAS) ; - Directeur Général de LA FINANCIÈRE PATRIMONIALE D'INVESTISSEMENT - LFPI (SAS).
OLIVIER LANGE	26/11/07	31/12/10	Membre et Vice-Président du CS	Membre du CS de CCA International SA	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du CS de FINAPER 1 SAS, FINAVEN SAS, HYGINVEST SAS, FINAPERTEL SAS, et FINANCIÈRE NEMO SAS ; - Administrateur de LABORATOIRE DES GRANIONS SA (Monaco); - Représentant LFPI censeur au CS de FINANCIÈRE CMG SAS.

Membre du Conseil de surveillance (CS) / Membre du Directoire	Date de nomination	Echéance du mandat	Fonction principale dans la Société	Fonction principale en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
PIERRE GOSSELIN	26/02/09	31/12/10	Membre et Président du Directoire	Aucune	<ul style="list-style-type: none"> - Président du CS de FINANCIÈRE BURGIE NNE SAS (fin du mandat le 1^{er} décembre 2008) ; - Membre du CS de H OLGAT SAS ; - Président de CCA International (France) (à compter du 16 mars 2009) ; - Président de FINAPERTEL SAS (à compter du 23 mars 2009)
JEAN PIERRE CISMARESCO	28/06/05	31/12/10	Membre du Directoire	Aucune	<ul style="list-style-type: none"> - Chairman of the Board de CCA International (UK) ; - Fondé de pouvoir de CCA España ; - Fondé de pouvoir de Fonoservice ; - Président de CCA International (France) (fin du mandat le 16 mars 2009) ; - Président de CCA Benelux ; - Président de Victoria Line ; - Chairman of the Board de Client Center Alliance (Mauritius) Ltd ; - Président du CS d'Interview AG ; - Président du Directoire de CCA Deutschland AG ; - Président et Administrateur délégué de la société SMST (eCall) - Président de FINAPERTEL SAS (fin du mandat le 23 mars 2009) - Gérant de la Société Civile CCP. - Cogérant de la société CCA International – Call Center (Maroc)

pk-Ci

Membre du Conseil de surveillance (CS) / Membre du Directoire	Date de nomination	Echéance du mandat	Fonction principale dans la Société	Fonction principale en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
CAROL ROGERSON	28/06/05	31/12/10	Membre du Directoire	Aucune	<ul style="list-style-type: none"> - Managing Director de CCA International (UK) ; - Administrateur de Victoria Line ; - Director de Client Center Alliance (Mauritius) Ltd ; - Liquidateur d'Interview AG. -

Handwritten signature: H.C.

- ANNEXE 9 -

**PRÉSENTATION STANDARDISÉE DE TOUS LES ÉLÉMENTS DE
RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ
AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ**

Tableaux 1

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Exercice N-1 (€)	Exercice N (€)
Jean Pierre Cismaresco, Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	259 213	257 979
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	0	0
TOTAL	259 213	257 979

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Exercice N-1 (£)	Exercice N (£)
Carol Rogerson, Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (en £) <i>(détaillées au tableau 2)</i>	119 500	132 800
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	0	0
TOTAL	119 500	132 800

P/R - C

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Exercice N-1	Exercice N
Jérôme Balladur, Membre du Conseil de surveillance		
Rémunérations <u>dues</u> au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	0	0
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	0	0
TOTAL	0	0

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Exercice N-1	Exercice N
Olivier Lange, Membre du Conseil de surveillance		
Rémunérations <u>dues</u> au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	0	0
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	0	0
TOTAL	0	0

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Exercice N-1	Exercice N
FPG-LFPI, Membre du Conseil de surveillance		
Rémunérations <u>dues</u> au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	0	0
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	0	0
TOTAL	0	0

Mr C

Tableaux 2

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Nom et fonction du dirigeant mandataire social : Jean Pierre Cismaresco, Président du Directoire	Montants au titre de l'exercice N-1 (€)		Montants au titre de l'exercice N (€)	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	240 000	240 000	240 000	240 000
- rémunération variable	9 475	66 296	0	9 475
- rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- jetons de présence	0	0	0	0
- avantages en nature	9 738	9 738	17 979	17 979
TOTAL	259 213	316 034	257 979	267 454

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Nom et fonction du dirigeant mandataire social : Carol Rogerson, Membre du Directoire	Montants au titre de l'exercice N-1 (£)		Montants au titre de l'exercice N (£)	
	dus	versés	dus	Versés
- rémunération fixe	100 000	100 000	105 000	105 000
- rémunération variable	13 500	20 858	21 800	13 500
- rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- jetons de présence	0	0	0	0
- avantages en nature	6 000	6 000	6 000	6 000
TOTAL	119 500	126 858	132 800	124 500

Ph. C.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Nom et fonction du dirigeant mandataire social : Jérôme Balladur, Membre du Conseil de surveillance	Montants au titre de l'exercice N-1		Montants au titre de l'exercice N	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	0	0	0	0
- rémunération variable	0	0	0	0
- rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- jetons de présence	0	0	0	0
- avantages en nature	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Nom et fonction du dirigeant mandataire social : Olivier Lange, Membre du Conseil de surveillance	Montants au titre de l'exercice N-1		Montants au titre de l'exercice N	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	0	0	0	0
- rémunération variable	0	0	0	0
- rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- jetons de présence	0	0	0	0
- avantages en nature	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

PK-C

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Nom et fonction du dirigeant mandataire social : FPG-LFPI, Membre du Conseil de surveillance	Montants au titre de l'exercice N-1		Montants au titre de l'exercice N	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	0	0	0	0
- rémunération variable	0	0	0	0
- rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- jetons de présence	0	0	0	0
- avantages en nature	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Tableau 3

Tableau sur les jetons de présence		
Membres du conseil	Jetons de présence versés en N-1	Jetons de présence versés en N
Jérôme Balladur	0	0
Olivier Lange	0	0
FPG-LFPI	0	0
TOTAL	0	0

Ph. C

Tableau 4

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social						
Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Jean Pierre Cismaresco	Néant	/	/	/	/	/
Carol Rogerson	Néant	/	/	/	/	/
Jérôme Ballardur	Néant	/	/	/	/	/
Olivier Lange	Néant	/	/	/	/	/
FPG-LFPI	Néant	/	/	/	/	/

Tableau 5

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social				
Options levées par les dirigeants mandataires sociaux (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice	Année d'attribution
Jean Pierre Cismaresco	N°3 ; 18/12/2001	40.000	3,60	2003
Carol Rogerson	N°3 ; 18/12/2001	10.000	3,60	2003
Jérôme Ballardur	Néant	/	/	/
Olivier Lange	Néant	/	/	/
FPG-LFPI	Néant	/	/	/

Tableau 6

Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social					
Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Jean Pierre Cismaresco	Néant	/	/	/	/
Carol Rogerson	Néant	/	/	/	/
Jérôme Ballardur	Néant	/	/	/	/
Olivier Lange	Néant	/	/	/	/
FPG-LFPI	Néant	/	/	/	/

Tableau 7

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social				
Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition	Année d'attribution
Jean Pierre Cismaresco	Néant	/	/	/
Carol Rogerson	Néant	/	/	/
Jérôme Ballardur	Néant	/	/	/
Olivier Lange	Néant	/	/	/
FPG-LFPI	Néant	/	/	/

AK-C

- ANNEXE 10 -

TABLEAU DES DÉLÉGATIONS

	Montant nominal des augmentations de capital autorisées	Validité de l'autorisation	Assemblée générale ayant autorisée	N° de résolution	Date d'utilisation de la délégation
Emission d'obligations, titres assimilés ou autres titres conférant un droit de créance sur la Société	10.000.000 €	17/06/2009	17/06/2004	7ème	Néant
Rachat par la société de ses propres actions	1.000.000 €	30/06/2009	30/06/2008	7ème	Néant
Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société sans maintien du droit préférentiel de souscription	10.000.000 €	27/08/2009	27/06/2007	18ème	Néant
Réduction du capital social par annulation d'actions au titre de la délégation de rachat par la Société de ses propres titres	10% du capital social par période de 24 mois	30/06/2009	30/06/2008	8ème	Néant
Attribution gratuite d'actions aux salariés et aux personnes assimilées	1% du capital social	27/08/2009	28/06/2006	11ème	Néant

Ph-C

Attribution gratuite d'actions aux salariés et aux personnes assimilées	30.000 €	30/06/2009	30/06/2008	9ème	Néant
Consentir des options de souscription d'actions	10% du capital social	27/08/2010	27/06/2007	15ème	Directoire du 28/06/2007

BILAN CONSOLIDE (Normes IFRS)

(En milliers d'euros)	Note	31/12/2008	31/12/2007
Actif			
Ecarts d'acquisition	6.5	8 015	7 769
Immobilisations incorporelles nettes	6.6	232	84
Immobilisations corporelles brutes	6.6	23 759	20 066
Amortissements et provisions	6.6	- 20 399	- 18 223
Immobilisations corporelles nettes	6.6	3 360	1 843
Actifs financiers non courants	6.6	460	463
Impôts différés	6.9	2 893	1 215
Actif non courant	6.1	14 960	11 374
Stocks et en-cours		-	-
Avances et acomptes fournisseurs		-	-
Créances clients	6.7	27 824	22 568
Autres créances	6.8	3 137	3 021
Actifs d'impôt exigible		-	-
Actifs financiers courants		-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.10	2 554	2 575
Actif courant	6.2	33 515	28 164
TOTAL ACTIF		48 475	39 538

(En milliers d'euros)	Note	31/12/2008	31/12/2007
Passif			
Capital	6.12	1 081	1 071
Primes	6.12	17 748	17 478
Réserves consolidées	-	286	- 1 789
Réserves consolidées - Impact IFRS	-	984	- 531
Réserves de conversion	-	199	11
Résultat net Groupe		480	1 171
Capitaux propres part du Groupe		17 840	17 411
Intérêts minoritaires		136	- 130
Résultat net part des minoritaires		193	- 48
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		18 169	17 232
Provisions pour risques et charges	6.13	1 060	1 300
Dettes financières à long terme	6.14	2 001	779
Passifs d'impôt différé	6.16	1 348	445
Passif non courant	6.3	4 409	2 524
Dettes fournisseurs d'exploitation		3 935	3 725
Passifs d'impôt exigible		-	-
Autres dettes	6.15	15 950	12 410
<i>Impôts différés à long terme</i>		-	-
Dettes financières à long terme - Part à moins d'un an	6.14	6 012	3 647
Passifs financiers courants		-	-
Crédits à court terme et banques		-	-
Passif courant	6.4	25 897	19 782
TOTAL PASSIF		48 475	39 538

COMPTE DE RESULTAT (Normes IFRS)

(En milliers d'euros)	Note	2008	2007
CHIFFRE D'AFFAIRES	5.1	82 699	68 461
Autres produits de l'activité		-	-
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITE	5.1	82 699	68 461
Achats et charges externes	-	17 329	16 271
Subventions d'exploitation		1	104
Impôts et taxes	-	2 356	1 894
Charges de personnel	-	61 521	48 255
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes	-	810	1 032
Provision pour dépréciation des écarts d'acquisition		-	-
Autres produits et charges	5.2	293	964
RESULTAT COURANT OPERATIONNEL	5.3	977	4 141
Autres charges et produits non courants	-	80	1 487
RESULTAT OPERATIONNEL	5.4	897	2 654
Résultat financier			
Coût de l'endettement net	5.5	47	44
Autres produits et charges financières	5.5	649	277
RESULTAT AVANT IMPOT		201	2 333
Impôt sur les résultats	5.6	472	1 210
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	5.7	673	1 123
		-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		673	1 123
Part revenant aux intérêts minoritaires		193	48
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		480	1 171
% du total des produits de l'activité		0,6%	1,7%
Résultat net par action (en euros)	6.8	0,09	0,22
Résultat net dilué par action (en euros)	6.8	0,09	0,21

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (Normes IFRS)

(En milliers d'euros)		Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Capitaux propres
	<i>Nombre d'actions</i>					
Capitaux propres au 31 décembre 2003	<i>5 353 500</i>	1 071	17 151	-	580	17 642
Variation de change et divers			38		44	82
Prime de confusion			18	-	18	-
Résultat net 2004				-	2 984	- 2 984
						-
Capitaux propres au 31 décembre 2004	<i>5 353 500</i>	1 071	17 207	-	3 582	14 740
Variation de change et divers					-	45
Résultat net au 31 décembre 2005				-	607	- 607
Intérêt des minoritaires				-	31	- 31
Annulation actions propres				-	28	- 28
Stocks options			61			61
Ecart de conversion sur Goodwill					79	79
Capitaux propres au 31 décembre 2005	<i>5 353 500</i>	1 071	17 268	-	4 169	14 169
Variation de change et divers				-	11	75
Résultat net au 31 décembre 2006					2 123	2 123
Intérêt des minoritaires						-
Annulation actions propres				-	128	- 128
Stocks options			97			97
Ecart de conversion sur Goodwill					24	24
Capitaux propres au 31 décembre 2006	<i>5 353 500</i>	1 071	17 365	-	2 161	16 349
Variation de change et divers					1	- 63
Résultat net au 31 décembre 2007					1 123	1 123
Variation de périmètre					50	50
Intérêt des minoritaires						-
Provision de retraite				-	80	- 80
Annulation actions propres				-	29	- 29
Stocks options			113			113
Ecart de conversion sur Goodwill				-	231	- 231
Capitaux propres au 31 décembre 2007	<i>5 353 500</i>	1 071	17 478	-	1 328	17 232
Augmentation de capital et prime d'émission	<i>50 000</i>	10	170			180
Variation de change et divers					57	- 210
Résultat net au 31 décembre 2008					673	673
Variation de périmètre					735	735
Intérêt des minoritaires						-
Annulation actions propres					29	- 29
Stocks options			100			100
Ecart de conversion sur Goodwill				-	627	- 627
Capitaux propres au 31 décembre 2008	<i>5 403 500</i>	1 081	17 748	-	461	18 169

TABLEAU DE FLUX (Normes IFRS)

(En milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
TRESORERIE AU 1ER JANVIER	- 431	- 1 081
FLUX D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	673	1 123
Amortissements et provisions nets des reprises	890	102
Annulation des transferts de charges		
Stocks options	100	113
Augmentation de capital et prime d'émission	180	
Actualisation des dettes et créances long terme		
Juste valeur des titres de placement		2
(Plus) ou moins value sur sortie d'actifs	- 56	122
Variation des impôts différés		
Coût de l'endettement financier net	46	44
Charges d'impôt (exigible et différé)	- 472	1 210
Capacité d'autofinancement	1 361	2 712
Impôts versés	- 303	121
Variation sur clients et autres créances	- 1 434	1 304
Variation sur fournisseurs et autres dettes	1 276	234
Flux nets de trésorerie opérationnels	900	1 521
FLUX D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	- 48	14
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- 1 663	1 327
Acquisitions nettes immobilisations financières	- 121	157
Acquisitions immobilisations financières		
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Cessions immobilisations financières	111	751
Incidence actif et passif non courant disponible à la vente		
Incidence des variations de périmètre	- 1 995	122
Flux nets de trésorerie sur investissements	- 3 716	869
Flux nets de trésorerie après investissements	- 2 816	652
FLUX DE FINANCEMENT		
Remboursement sur immobilisations en crédit-bail	- 501	347
Intérêts des minoritaires		
Augmentation / remboursement net des emprunts	949	421
Actions propres	28	
Intérêts financiers nets versés	- 46	44
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement	430	30
Variation de la trésorerie	- 2 386	682
Incidence des variations du cours des devises	- 3	32
TRESORERIE DE FIN DE PERIODE	- 2 820	431

GROUPE CCA INTERNATIONAL

26, rue Cambacérés
75008 Paris

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital		Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total Groupe avant incidence change	Réserve de conversion	Total Capitaux Propres
	Nombre d'actions	Montant						
Capitaux propres au 31 décembre 2004	5.353.500	1.071	17 207	- 598	- 2 984	14 696	44	14 740
Affectation du résultat du 31 décembre 2004 en réserves consolidées				- 2 984	+ 2 984			0
Résultat 31 décembre 2005					- 607	- 607		- 607
Variation de la réserve de conversion							- 45	- 45
Annulation actions propres				- 26		- 26		- 26
Stocks options			61			61		61
Intérêts minoritaires				- 33		- 33		- 33
Ecart de conversion sur goodwill				79		79		79
Capitaux propres au 31 décembre 2005	5.353.500	1.071	17 268	- 3 562	- 607	14 170	- 1	14 169
Affectation du résultat du 31 décembre 2005 en réserves consolidées				- 607	+ 607			
Résultat net au 31 décembre 2006					+ 2 123	+ 2 123		+ 2 123
Variation de la réserve de conversion				- 11		- 11	+ 75	+ 64
Annulation actions propres				- 128		- 128		- 128
Stocks options			+ 97			+ 97		+ 97
Intérêts minoritaires								
Ecart de conversion sur goodwill				+ 24		+ 24		+ 24
Capitaux propres au 31 décembre 2006	5 353 500	1 071	17 365	- 4 284	+ 2 123	+ 16 275	+ 74	+ 16 349
Affectation du résultat du 31 décembre 2006 en réserves consolidées				+ 2 123	- 2 123			
Résultat net au 31 décembre 2007					+ 1 123	+ 1 123		+ 1 123
Variation de la réserve de conversion							- 63	- 63
Annulation actions propres				- 29		- 29		- 29
Stocks options			+ 113			+ 113		+ 113
Intérêts minoritaires								
Ecart de conversion sur goodwill				- 231		- 231		- 231
Provision de retraite				- 80		- 80		- 80
Variation de périmètre				50		50		50
Capitaux propres au 31 décembre 2007	5 353 500	1 071	17 478	- 2 451	+ 1 123	+ 17 221	11	+ 17 232
Affectation du résultat du 31 décembre 2007 en réserves consolidées				+ 1 123	- 1 123	0		0
Résultat net au 31 décembre 2008					+ 673	+ 673		+ 673
Variation de la réserve de conversion				+ 57		+ 57	- 210	- 153
Annulation actions propres				+ 29		+ 29		+ 29
Stocks options	+ 50 000	+ 10	+ 100			+ 100		+ 100
Augmentation de capital et prime d'émission			+ 170			+ 180		+ 180
Ecart de conversion sur goodwill				- 627		- 627		- 627
Variation de périmètre				+ 735		+ 735		+ 735
Capitaux propres au 31 décembre 2008	5 403 500	1 081	17 748	- 1 134	+ 673	+ 18 368	- 199	+ 18 169

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES DU 31 DECEMBRE 2008

1. NOTES PRELIMINAIRES

Les états financiers consolidés du groupe CCA International pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont été approuvés par le Directoire du 30 mars 2009 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 30 juin 2009.

1.1. REFERENTIEL COMPTABLE

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les normes IFRS applicables au 31 décembre 2008, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Le référentiel normatif est disponible à l'adresse du site internet de la commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Non Application des normes IAS/ IFRS non adoptées par l'Union européenne

Certaines normes ou interprétations ont été publiées et sont entrées en vigueur à compter du 1er janvier 2008 selon l'IASB alors qu'elles n'ont pas été adoptées par l'Union européenne :

- Ifirc 12 - Concessions de services
- Amendement d'Ifirc 9 et IAS 39 – Dérivés incorporés
- Amendement d'IFRS 7 - Investissements dans des instruments de dette

Ces normes seraient sans incidence sur les comptes du groupe

Non application anticipées des normes IAS/IFRS

En outre le groupe n'a pas anticipé de normes ou interprétations adoptés par l'Union européenne et dont l'application obligatoire est à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2009 :

- Amendement de la norme IAS 23 – coûts d'emprunt, rendant obligatoire la capitalisation des coûts d'emprunt (règlement CE n°1260/2008 du 10 décembre 2008)
- Amendement de la norme IFRS 2, paiement fondé sur des actions(règlement CE n°1261/2008 du 16 décembre 2008)
- Révision de la norme IAS 1, Présentation des états financiers (règlement CE n°1274/2008 du 17 décembre 2008)
- Interprétation IFRIC 13, Programme de fidélisation de la clientèle (règlement CE n°1263/2008 du 16 décembre 2008)

- Interprétation IFRIC 14, Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction (règlement CE n°1263/2008 du 16 décembre 2008)

Le processus de détermination par CCA International des impacts potentiels sur les comptes consolidés du groupe est en cours. Le groupe n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impact significatif sur ses comptes consolidés, à l'exception de la norme suivante :

- IFRS 8 qui provoquera des modifications dans la présentation de l'information sectorielle

Évolution en matière de principes comptables

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, à l'exception de l'adoption des normes et interprétations suivantes, sans impact pour le Groupe :

- IFRIC 11- IFRS 2 Actions propres et transactions intra-groupe
- IFRIC 14- IAS 19 Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, exigences de financement minimal et leur interaction
- Amendement d'IAS 39 et IFRS 7- reclassement des actifs financiers

Options ouvertes par le référentiel comptable IFRS et retenues par CCA International

Certaines normes du référentiel comptable de l'IASB prévoient des options en matière d'évaluation et de comptabilisation des actifs et passifs. CCA International a ainsi choisi :

- la méthode d'évaluation au coût historique amorti des immobilisations corporelles et incorporelles et n'a pas choisi de réévaluer ses immobilisations corporelles et incorporelles à chaque date de clôture (norme IAS 16 « Immobilisations Corporelles » et norme IAS 38 « Immobilisations Incorporelles »).
- Par ailleurs, la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » prévoit un certain nombre d'exemptions possibles au principe d'application rétrospective des IFRS à la date de transition. Parmi ces exemptions, CCA International a choisi:
- de ne pas retenir la proposition de remise à zéro des écarts de conversion cumulés à la date de transition. Les profits et pertes réalisés lors de la cession éventuelle d'activités à l'étranger supporteront donc l'ensemble des impacts de conversion antérieur et postérieur à la date de transition,
- de ne pas retenir l'option de réévaluation des immobilisations corporelles à leur juste valeur à la date de transition,
- de ne pas retraiter, selon la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1er janvier 2004.

Position comptable retenue par CCA International en vertu des paragraphes 10 à 12 d'IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs »

La position comptable présentée ci-dessous ne fait pas l'objet de dispositions particulières dans les normes comptables internationales telles qu'adoptées par la Commission Européenne ou leur interprétation.

Droit Individuel à la Formation (DIF)

CCA International a maintenu en IFRS le traitement retenu en normes françaises du droit individuel à la formation, conformément à l'Avis n° 2004-F du 13 octobre 2004 du comité d'urgence du CNC relatif

à la "comptabilisation du droit individuel à la formation – DIF". Les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement. Mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes de la part des salariés. (Cf Note 28 « Autres engagements »).

Bases d'évaluation

Les états financiers sont préparés selon le principe comptable du coût historique, à l'exception des instruments dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui ont été évalués à leur juste valeur ; les passifs financiers sont évalués selon le principe du coût amorti. Les valeurs comptables des actifs et passifs couverts et de leurs instruments de couverture sont évaluées à la juste valeur.

Utilisation d'estimations et hypothèses

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe et des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidés, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Ces hypothèses concernent principalement :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles
- la valeur recouvrable des créances d'exploitation
- l'estimation des provisions pour risques et charges,
- l'évaluation des engagements de retraite

2. DESCRIPTION DES REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. METHODE DE CONSOLIDATION

Les sociétés sur lesquelles CCA International exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de manière à tirer avantage de ses activités.

Les filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au Groupe alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Les incidences des transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

2.2. METHODE DE CONVERSION DES ELEMENTS EN DEVISE

L'euro est la méthode de fonctionnement et la monnaie de présentation des comptes, employée par CCA International et ses filiales, hormis celles qui sont établies hors de la zone euro.

Opérations en devises étrangères

Les opérations qui sont établies dans une monnaie autre que l'euro sont converties dans la monnaie de fonctionnement au cours de change en vigueur à la date d'opération. Les actifs et passifs monétaires

figurant au bilan et libellés dans des monnaies autres que la monnaie de fonctionnement font l'objet d'une nouvelle conversion en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

Au 31 décembre 2008, les filiales situées dans les pays hors de la zone Euro sont CCA Mauritius (Ile Maurice) CCA International (UK) (Grande Bretagne) et CCA Maroc (Maroc).

Les cours de change de la Livre Sterling utilisés pour l'arrêté des comptes au 31/12/2008 et 31/12/2007 sont les suivants : pour 1€

- cours de clôture au 31/12/2008 : 0.9525 £ - au 31/12/2007 : 0.73335 £
- cours moyen au 31/12/2008 : 0.80255 £ - au 31/12/2007 : 0.68728 £

Les cours de change de la roupie mauricienne utilisés pour l'arrêté des comptes au 31/12/2008 et 31/12/2007 sont les suivants : pour 1€

- cours de clôture au 31/12/2008 : 44.7436 RS - au 31/12/2007 : 40.0916 RS
- cours moyen au 31/12/2008 : 41.8374 RS - au 31/12/2007 : 42.6839 RS

Les cours de change du Dirham utilisés pour l'arrêté des comptes au 31/12/2008 sont les suivants : pour 1€

- cours de clôture au 31/12/2008 : 11.278 MAD
- cours moyen au 31/12/2008 : 11.3475 MAD

États financiers des entités étrangères

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique "réserve de conversion" des capitaux propres consolidés.

Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Lors de la cession d'une entité étrangère, ces différences de change sont reprises dans le compte de résultat comme élément du profit ou de la perte de cession.

2.3. CLASSIFICATION DES ACTIFS ET PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, ainsi que la trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement constituent des actifs courants. Les autres actifs ainsi que ceux détenus dans la perspective d'une cession dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice sont des actifs non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

2.4. METHODES D'EVALUATION

2.4.1. ÉCART D'ACQUISITION

L'écart calculé entre le coût d'achat des participations acquises et la quote-part de capitaux propres correspondante est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise à la date des prises de participation, au terme d'une période d'évaluation de cette juste valeur pouvant atteindre 12 mois suivant la date d'acquisition, de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur nette.

L'écart résiduel est inscrit au poste "écarts d'acquisition" et affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprises.

Ultérieurement, les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur (cf. § Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés). En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat en résultat opérationnel.

2.4.2. SUPPRESSION DE L'AMORTISSEMENT DES ECARTS D'ACQUISITION

La norme IAS 36 supprime l'amortissement des écarts d'acquisition et instaure l'obligation d'effectuer des tests de dépréciation systématiques au moins une fois par an ou s'il existe des indicateurs de perte de valeur (cf. § Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés).

2.4.3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité de l'actif incorporel. Les valeurs comptables des actifs incorporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur de chacun des actifs considérés (cf. § Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés).

2.4.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Les valeurs comptables des actifs corporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier les éventuelles pertes de valeur (cf. § Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés).

2.4.5 AMORTISSEMENTS

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée. Les durées d'utilités estimées appliquées à la clôture sont les suivantes :

	(en mois)
Matériel Informatique	
PCs	36
Imprimantes	36
Serveur	48
Logiciels PC	36
Logiciels CRM	36
Téléphonie	
ACD et autocom	48
Postes téléphoniques	48
Casques	-
Câblage	60
Mobilier	60
Autres	
Agencements	72
Travaux divers	72
Décoration	60

Climatisation	60
Sécurité/Alarme/Incendie	60
Projecteurs	48
Stores	60

2.4.6. SUIVI ULTERIEUR DE LA VALEUR DES ACTIFS IMMOBILISES

L'évaluation de la valeur d'entrée des actifs immobilisés est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

En particulier, la valeur au bilan des écarts d'acquisition est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Afin de déterminer leur valeur d'usage, les actifs immobilisés auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent.

La valeur d'usage de l'UGT est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) selon les principes suivants :

- ⊘ Les flux de trésorerie issus des budgets d'exploitation arrêtés par la direction pour l'exercice à venir avec des prévisions de croissance pour les quatre années suivantes,
- ⊘ Le taux d'actualisation correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe
- ⊘ La valeur terminale calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs immobilisés (y compris les écarts d'acquisition), une provision pour dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition. Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

2.4.7. CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

Ces immobilisations sont amorties selon la méthode décrite ci-dessus et la dette correspondante figure au passif dans le poste "dettes financières à long terme" .

2.4.8. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les actifs financiers non courants comprennent les prêts, les dépôts et cautionnements.

2.4.9. ACTIFS FINANCIERS DETENUS A DES FINS DE TRANSACTION

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Étant évalués à la juste valeur par contrepartie du résultat, ces actifs ne font pas l'objet de provision pour dépréciation. Les justes valeurs des valeurs mobilières sont déterminées principalement par référence aux prix du marché

2.4.10 EMPRUNTS

Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts sont mesurés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission du passif. Les frais

d'émission d'emprunts n'entrent pas dans le coût initial mais sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif. A chaque clôture, ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.4.11 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES A LONG TERME

- Engagement de retraite

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies soit les avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière), ils ne font pas l'objet d'une comptabilisation en provision dans les comptes sociaux des sociétés du CCA International.

La provision comptabilisée en consolidation correspond au montant des engagements des sociétés françaises, compte tenu de leur Convention Collective, vis-à-vis des membres de leur personnel ainsi que, le cas échéant, de leurs mandataires sociaux. La méthode rétrospective des unités de crédit projetées a été appliquée. Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée. Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme américaine).

Le montant de la provision est calculé sur la base des salaires actuels en chiffrant les indemnités qui seront versées aux salariés lors de leur départ à la retraite, pondéré des coefficients suivants propres à chaque société du Groupe :

- évolution des salaires attendue,
- le taux de rotation, dont l'estimation repose sur la moyenne pondérée des taux de rotation observés sur 5 ans au maximum,
- le taux d'actualisation qui s'établit à 5% au 31/12/2008,
- l'âge de départ à la retraite (actuellement fixée à 65 ans).

La méthode du corridor n'est pas appliquée, tous les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat. Au titre de la première application, la société a comptabilisé l'impact de la provision en capitaux propres.

- Droit individuel de formation

La loi de 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée déterminée de droit privé un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans et plafonné à 120 heures. Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande n'est pas comptabilisé en engagement, l'obligation n'étant alors pas née pour le Groupe.

2.4.12 MESURES DE RESTRUCTURATION

Le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

2.4.13 AVANTAGES ACCORDES AU PERSONNEL ET REGLE PAR REMISE D'INSTRUMENT DE CAPITAUX PROPRES

Il existe des plans de stock options non transférables qui permettent à certains salariés d'acquérir des actions du Groupe. Dans le cas d'options de souscription d'actions, lorsque les options sont exercées, les capitaux propres sont augmentés du montant des fonds reçus.

Le coût des plans de stock options est déterminé par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés appréciée à la date d'octroi. La juste valeur est déterminée à partir d'un modèle Black & Scholes.

Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en charge avec, en contrepartie, une augmentation correspondante des capitaux propres, sur une durée qui se termine à la date à laquelle le bénéficiaire salarié devient créancier de la gratification. Aucune charge n'est reconnue au titre des avantages dont les titulaires ne remplissent pas les conditions exigées pour acquérir un droit de créance définitif.

Le Groupe a utilisé les dispositions transitoires de la norme IFRS 2 relative aux paiements fondés sur des actions, en limitant son application aux seules rémunérations accordées postérieurement au 7 novembre 2002 dont les droits n'étaient pas définitivement acquis au 1^{er} janvier 2005.

2.4.14 CREANCES CLIENTS

Les créances sont valorisées à leur juste valeur ce qui dans la plupart des cas correspond à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constituée en fonction du risque de non-recouvrement.

Victoria Line procède à l'affacturage de ses créances. L'organisme d'affacturage prend en charge le recouvrement des créances.

Le groupe (Victoria Line) possède un droit de tirage à hauteur des créances cédées et, à ce titre, les créances clients cédées sont maintenues dans le poste clients, et les créances ayant fait l'objet d'un tirage figurent dans le poste dettes financières à moins d'un an.

2.4.15 IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont valorisés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôt votés à la clôture. Ils sont calculés pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et passifs du Groupe.

Les actifs d'impôt différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant des pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés, dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

2.4.16 ACTIONS PROPRES

Les actions d'autocontrôle acquises par CCA International et destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de plans d'achat d'actions sont comptabilisées en réduction des capitaux propres.

2.4.17 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de toutes les options de souscription d'actions.

2.4.18 PAIEMENT EN ACTIONS

Les plans d'options de souscription émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas intégralement acquis au 31 décembre 2008 ont fait l'objet d'un retraitement conformément à la norme IFRS 2.

Sont donc concernés :

- le plan d'options du 12 juin 2003
- le plan d'options du 1^{er} septembre 2004
- le plan d'options du 21 mars 2006
- le plan d'options du 28 juin 2007

La charge de personnel correspondante est étalée sur la durée d'acquisition de l'avantage consenti, soit linéairement sur 3 ans à compter de la date d'attribution

L'incidence de ce retraitement est nulle sur les capitaux propres au 1^{er} janvier et au 31 décembre 2008 dans la mesure où cette charge est comptabilisée en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées. La charge sur 2008 s'élève à 100 K€.

2.4.19 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats en cours de réalisation est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base du prix de vente. Ce principe entraîne l'enregistrement comptable de factures à établir ou de produits constatés d'avance, lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

2.4.20 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Les subventions reçues par CCA International (France) représentent des primes à la création d'emploi. Elles sont comptabilisées dès lors qu'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise se conformera aux conditions attachées aux subventions et que les subventions seront reçues et prises en compte dans le résultat de l'exercice au prorata des conditions de leur réalisation.

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Augmentation de capital et de la prime d'émission

Suite à la levée d'options du plan du 18 décembre 2001, le capital de la société est augmenté d'une somme de 10.000 € pour être porté de 1.070.700 à 1.080.700 € par la création de 50.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,2 €, et la prime d'émission est augmentée d'une valeur de 170.000 €. Le capital social de la société CCA International est composé de 5.403.500 actions d'une valeur nominale de 0,2 euros par action. Les actions sont cotées sur l'Eurolist By EURONEXT TM.

- Acquisition de 60% des actions de SMST

CCA International a acquis le 20 juin 2008, 60% des actions de la société Monégasque de Services de Télécoms (SMST), marque ECALL, auprès de Monaco Télécom, l'opérateur de télécommunications de la Principauté, Monaco Télécom. Ce dernier reste associé au capital de la société à hauteur de 40% et son compte courant n'a pas été intégralement remboursé au 31 décembre 2008.

L'impact de cette acquisition, dans les comptes consolidés, au 31 décembre 2008, représente 6 148 K€ en terme de chiffre d'affaires, et 609 K€ en terme de résultat net.

➤ Complément de prix

Si les critères de performance prédéfinis, concernant les périodes du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009 et du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 sont atteints, un complément de prix sera versé pour 235.000 €.

➤ Promesse de vente consentie par Monaco Télécom au profit CCA International

Monaco Télécom s'engage à céder les actions complémentaires à CCA International, si, entre le 02 avril 2011 et le 29 juin 2011 inclus, ou entre le 31 juillet 2011 et le 02 avril 2013 inclus, CCA International notifie à Monaco Télécom, sa volonté de d'acquérir les dites actions complémentaires.

➤ Promesse d'achat consentie par CCA International au profit de Monaco Télécom

CCA International s'engage à acquérir les actions complémentaires si, entre le 30 juin 2011 et le 30 juillet 2011 inclus, Monaco Télécom notifie à CCA International, sa volonté de lui céder les dites actions complémentaires.

➤ Compte courant Monaco Télécom

CCA International s'est engagé au remboursement en 2009 du compte courant détenu par Monaco Télécom sur SMST (eCALL), qui s'élevait à 938 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

- Création de CCA Maroc

CCA MAROC est une société qui a été créée courant décembre 2007, dont le siège social est à Casablanca au Maroc. Il s'agit d'une société limitée d'associé unique au capital de 250 000 dirhams.

- Fermeture du site de l'Allemagne

Le 10 juillet 2008, une assemblée générale s'est tenue devant le notaire Klaus Reeh afin d'autoriser la dissolution de la société Interview AG.

L'impact de la fermeture du site de l'Allemagne, dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008 est de 220 K€.

- Changement de dénomination sociale

Les sociétés Direct Dialog et Quali-phone ont changé de dénomination sociale. Désormais, la dénomination sociale de Direct Dialog devient CCA International (UK) et celle de Quali-phone devient CCA International (France).

4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est présenté dans le tableau suivant :

Entreprises	Siren	Siège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
CCA INTERNATIONAL	394 254 809	Paris		
CCA INTERNATIONAL (France) anciennement QUALI-PHONE	384 627 659	Paris	100 %	100 %
CCA BENELUX		Belgique	100 %	100 %
CCA DEUTSCHLAND		Allemagne	100 %	100 %
CCA ESPANA		Espagne	100 %	100 %
FONOSERVICE		Espagne	100 %	100 %
INTERVIEW AG		Allemagne	100 %	100 %
CCA INTERNATIONAL (UK) anciennement DIRECT DIALOG		Angleterre	100 %	100 %
VICTORIA LINE		Paris	100 %	100 %
CCA MAURITIUS		Ile Maurice	74.99 %	74.99 %
CCA MAROC		Maroc- Casablanca	100%	100%
SMST		Monaco	60%	60%

Les sociétés sur lesquelles CCA International exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale.

La société CCA Maroc est entrée dans le périmètre de consolidation le 1^{er} janvier 2008.
La société SMST est entrée dans le périmètre de consolidation le 21 juin 2008.

5. INFORMATIONS SECTORIELLES AU 31 DECEMBRE 2008

Le groupe CCA International opère sur un seul segment de marché : l'externalisation de centres d'appels.

La structure d'organisation interne et de gestion de la société et son système d'information financier interne sont établis selon ce seul segment d'activité, considéré comme le segment primaire d'activité.

Les tableaux ci-dessous sont présentés par zone géographique.

Le 01 juillet 2007, le Groupe CCA International a cédé l'intégralité de sa participation dans CCA West.

L'impact de cette cession, dans les comptes consolidés, au 31 décembre 2007, représente 909 milliers d'euros en terme de chiffre d'affaires, et - 607 milliers d'euros en terme de résultat net.

La société SMST est entrée dans le périmètre de consolidation le 21 juin 2008.

L'impact de cette acquisition, dans les comptes consolidés, au 31 décembre 2008, représente 6.148 milliers d'euros en terme de chiffre d'affaires, et 609 milliers d'euros en terme de résultat net.

5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement de prestations de services, dont la répartition géographique est la suivante (en milliers d'euros) :

Pays	2008	2007
France/Belgique/Maurice/Monaco	63 372	51 383
Allemagne	29	1 226
Grande- Bretagne	12 669	9 754
Espagne	6 207	6 098
Maroc	422	0
TOTAL	82 699	68 461

5.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Pays	2008	2007
France/Belgique/Maurice/Monaco	365	1 042
Allemagne	35	10
Grande- Bretagne	- 8	0
Espagne	- 98	- 88
Maroc	-1	0
TOTAL	293	964

5.3 RESULTAT COURANT OPERATIONNEL PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Pays	2008	2007
France/Belgique/Maurice/Monaco	470	2 869
Allemagne	- 587	- 324
Grande- Bretagne	1 645	1 390
Espagne	- 249	206
Maroc	- 302	0
TOTAL	977	4 141

5.4 RESULTAT OPERATIONNEL PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Pays	2008	2007
France/Belgique/Maurice/Monaco	470	2 519
Allemagne	- 667	- 1 461
Grande- Bretagne	1 645	1 390
Espagne	- 249	206
Maroc	- 302	0
TOTAL	897	2 654

5.5 RESULTAT FINANCIER

Pays	2008	2007
France/Belgique/Maurice/Monaco	- 646	- 283
Allemagne	- 11	- 4
Grande- Bretagne	4	- 18
Espagne	- 40	- 16
Maroc	- 3	0
TOTAL	- 696	- 321

5.6 CHARGE D'IMPOT

Pays	2008	2007
France/Belgique/Maurice/Monaco	- 272	- 1 059
Allemagne	207	+ 114
Grande- Bretagne	384	- 269
Espagne	153	+ 4
Maroc	0	0
TOTAL	472	- 1 210

5.7 RESULTAT NET

Pays	2008	2007
France/Belgique/Maurice/Monaco	- 448	+ 1 178
Allemagne	- 471	- 1 352
Grande- Bretagne	2 033	+ 1 104
Espagne	- 136	+ 193
Maroc	- 305	0
TOTAL	673	1 123

5.8 EFFECTIFS

Pays	2008	2007
France/Belgique/Maurice/Monaco	2 131	1 447
Allemagne	1	18
Grande Bretagne	405	334
Espagne	284	288
Maroc	50	0
TOTAL	2 871	2 087

6 NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDE

6.1 ACTIF NON COURANT

Pays	2008	2007
France/Belgique/Maurice/Monaco	10 231	6 760
Allemagne	469	310
Grande- Bretagne	2 697	2 880
Espagne	1 539	1 424
Maroc	22	0
TOTAL	14 960	11 374

6.2 ACTIF COURANT

Pays	2008	2007
France/Belgique/Maurice/Monaco	28 931	23 978
Allemagne	488	147
Grande- Bretagne	2 759	2 847
Espagne	1 274	1 192
Maroc	63	0
TOTAL	33 515	28 164

6.3 PASSIF NON COURANT

Pays	2008	2007
France/Belgique/Maurice/ Monaco	4 001	2 098
Allemagne	82	15
Grande- Bretagne	28	36
Espagne	298	375
Maroc	0	0
TOTAL	4 409	2 524

6.4 PASSIF COURANT

Pays	2008	2007
France/Belgique/Maurice/Monaco	23 896	17 083
Allemagne	90	249
Grande- Bretagne	1 067	1 739
Espagne	743	711
Maroc	101	0
TOTAL	25 897	19 782

6.5 ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition ont évolué comme suit au cours de l'exercice 2008 :

En milliers d'euros (Valeur brutes)	31/12/2007	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion (1)	31/12/2008
Ecart d'acquisition CCA International (France)	433				433
Ecart d'acquisition CCA International (UK)	2 655			- 611	2 044
Ecart d'acquisition Fonoservice	644				644
Ecart d'acquisition Interview AG	0				0
Ecart d'acquisition Victoria Line - VLines Ltd	4 037			- 16	4 021
Ecart d'acquisition SMST (2)		+ 873			873
Total écarts d'acquisition	7 769	+ 873	0	- 627	8 015

(1) Conformément à IAS 21 " effets des variations des cours des monnaies étrangères", les écarts d'acquisition sur des filiales en devise sont exprimés dans la devise de la filiale acquise. A chaque clôture l'écart d'acquisition est réajusté pour tenir compte de l'effet des variations de la devise sur la période. Les différences de change ainsi dégagées sont comptabilisées en réserves de conversion.

(2) Suite à l'acquisition de SMST le 20 juin 2008, par CCA International, un écart d'acquisition de 873 milliers d'euros a été comptabilisé. Cet écart d'acquisition est la différence constatée entre le prix d'acquisition, la quote part des capitaux propres acquis au 20 juin 2008 et un complément de prix de 235 000 €.

Le détail des pertes de valeurs constatées sur les écarts d'acquisitions est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/2007	Dotations	31/12/2008
Ecarts d'acquisition CCA International (France)			
Ecart d'acquisition CCA International (UK)			
Ecart d'acquisition Fonoservice	150		150
Ecart d'acquisition Interview AG	1 136		1 136
Ecart d'acquisition Victoria Line – VLines Ltd			
Ecart d'acquisition SMST			
Total des dépréciations des écarts d'acquisition	1 286		1 286

Les pertes de valeur ont été déterminées conformément aux règles et méthodes définies dans le cadre de la norme IAS 36 et reprises dans le paragraphe sur le suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés.

Suite aux tests de dépréciation, l'écart d'acquisition d'Interview AG a été déprécié à 100%.

6.6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET ACTIFS FINANCIERS

Le détail des immobilisations brutes est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/2007	Acquisitions	Cessions	Impact devises	Reclassement	Variation de périmètre	31/12/2008
Immobilisations incorporelles	1 044	+ 50	- 37			+ 801	1 858
Immobilisations corporelles	20 066	+ 1 663	- 1 063	- 392	- 17	+ 3 502	23 759
Actifs financiers non courant	463	+ 121	- 111	- 21		+ 8	460
Total Immobilisations	21 573	+ 1 834	- 1 211	- 413	- 17	+ 4 311	26 077

Les immobilisations corporelles sont constituées d'installations techniques (1 547 K€), d'installations générales (2 640 K€), de mobiliers de bureau (719K€), de matériel de bureau et informatique (5 473 K€), de matériel de transport (44 K€), et d'équipements pris en location financement (13 336 K€).

Le détail des amortissements est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/2007	Augmentation	Diminution	Impact devises	Reclassement	Variation de périmètre	31/12/2008
Immobilisations incorporelles	960	+ 66	- 32	0	0	+ 632	1 626
Immobilisations corporelles	18 223	+ 1 318	- 1 155	- 260	+ 17	+ 2 256	20 399
Total immobilisations	19 183	+ 1 384	- 1 187	- 260	+ 17	+ 2 888	22 025

Les immobilisations financées au travers de contrats de location financement figurent au bilan au 31 décembre 2008 pour les montants suivants :

En milliers d'euros	Montants bruts	Amortissements	Montants nets
CCA International (France)	10 353	9 713	640
CCA International (UK)	1 593	1 557	36
Interview AG	94	92	2
CCA Mauritius	43	22	21
Victoria Line	1 202	957	245
Fonoservice	38	6	32
Smst	12	1	11
TOTAL	13 335	12 348	987

Les actifs financiers non courants sont essentiellement constitués des dépôts et cautionnement versés au titre des locaux loués :

En milliers d'euros	2008	2007
Dépôts de garantie sur loyer	437	447
Autres	23	16
TOTAL	460	463

6.7 CREANCES CLIENTS

Le détail du poste Créances clients est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/12/2008			31/12/2007
	Total	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	Total
Créances clients France (*)	24 508	24 340	168	19 395
Créances clients Étranger	3 569	3 386	183	3 631
Total brut	28 077	27 754	323	23 026
Provision pour dépréciation France	100	0	100	323
Provision pour dépréciation Etranger	153	0	153	135
Total net	27 824	27 754	70	22 568

(*) Dont créance Clients SMST 461 K€

6.8 AUTRES CREANCES

En milliers d'euros	31/12/2008			31/12/2007
	Total	A un an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	Total
Créances envers les organismes sociaux	180	180		472
Etat impôt sur les bénéfiques et carry back	630	630		819
TVA à récupérer	1 186	1 186		449
Autres créances	543	543		779
Avances et acomptes	0	0		0
Charges constatées d'avance	598	598		502
Total autres créances	3 137	3 137		3 021

(*) Dont créance SMST 399 K€

6.9 IMPOTS DIFFERES ACTIFS

Les impôts différés actifs s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2007	Impact sur le résultat	31/12/2008
Participation des salariés	0	0	0
Autres différences temporaires	+ 1 026	- 41	+ 985
Reports déficitaires activés	+ 2 706	+ 5 041	+ 7 747
Différences fiscales sur décalages temporaires	+ 3 732	+ 5 000	+ 8 732
Crédit bail	+ 21	1	+ 22
Total base	+ 3 753	+ 5 001	+ 8 754
Taux d'impôt différé	32.37%		33.04%
Impôt différé	+ 1 215		+ 2 893

Les reports déficitaires et amortissements réputés différés activés proviennent des sociétés suivantes :

En milliers d'euros	31/12/2008 (En base)
CCA International	4 090
CCA UK (2)	972
CCA Deutschland	351
Interview AG	1 172
CCA Benelux	0
Fonoservice	744
CCA Espana	8
Victoria Line (1)	410
Total	7 747

Les reports déficitaires ont été activés du fait de la probabilité de leur imputation sur les exercices suivants.

- (1) L' écart d'acquisition de Victoria Line intègre le montant de l'actif d'impôt différé sur les reports déficitaires et amortissement réputés différés (137 K€).
- (2) La société CCA UK dispose de pertes reportables en avant d'un montant de 972 K€. Les impôts différés actifs sur cette perte ont fait l'objet d'une activation.

6.10 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Dans ce poste figurent notamment 174 milliers d'euros de trésorerie placée sous forme de fonds commun de placement.

6.11 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Toutes les charges constatées d'avance sont liées à l'exploitation et correspondent à des frais généraux. Elles sont reclassées en autres créances.

6.12 CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la société CCA International est composé de 5.403.500 actions d'une valeur nominale de 0,2 euros par action. Les actions sont cotées sur l'Eurolist By EURONEXT TM. Suite à la levée d'options du plan du 18 décembre 2001, le capital de la société est augmenté d'une somme de 10.000 € pour être porté de 1.070.700 à 1.080.700 € par la création de 50.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0.2 €, et la prime d'émission est augmentée d'une valeur de 170.000 €.

Evolution du capital

	Nombre d'actions	Capital Social En K€	Prime d'émission En K€
au 31 décembre 2007	5 353 500	1 071	17 478
Augmentation de capital	50 000	10	170
Stock options	0	0	100
au 31 décembre 2008	5 403 500	1 081	17 748

Résultat par action

Résultat consolidé	31/12/2008	31/12/2007
Nombre d'actions à la fin de la période	5 403 500	5 353 500
Résultat net part du groupe (en K€)	480	1 171
Résultat net par actions (en €)	0.09	0.22
Résultat net dilué par actions (en €)	0.09	0.21

Options de souscription

Les options de souscription d'actions qui ont attribué aux mandataires sociaux sont récapitulées ci-après.

	Plan	Plan	Plan	Plan
Date d'assemblée ayant autorisé le plan	18 décembre 2001	17 juin 2004	05 avril 2006	27 juin 2007
Date du directoire ayant attribué les options	12 juin 2003	1 ^{er} septembre 2004	21 mars 2006	28 juin 2007
Nombre total d'options de souscription	50.000	35.000	65 000	59 000
Point de départ d'exercice des options consenties	13 juin 2006	1 ^{er} septembre 2007	05 avril 2009	29 juin 2010
Date d'expiration des options	13 juin 2008	1 ^{er} septembre 2009	05 avril 2011	28 juin 2012
Prix de souscription des options	3.60 €	4.00 €	4.77 €	4.81 €
Monsieur Jean Pierre Cismaresco	0	35 000	35 000	20 000
Madame Carol Rogerson	0	0	20 000	10 000

L'impact sur le résultat de la période de l'application d'IFRS 2 sur les stocks options est de 100 K€

6.13 MOUVEMENTS DES PROVISIONS

Les mouvements de provisions s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2007	Dotation 2008	Reprise 2008 (utilisée)	Reprise 2008 (non utilisée)	Impact devises	Variation de périmètre	31/12/2008
Créances clients	+ 458	+ 128	- 332	0	0	0	+ 254
Créances diverses	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges	+ 1 300	+ 235	- 410	- 115	- 2	+ 52	+ 1 060
TOTAL	1 758	+ 363	- 742	- 115	- 2	+ 52	+ 1 314

Détail des provisions pour risques et charges

Les provisions concernent essentiellement des litiges prud'homaux (254 K€), des engagements de retraite (151 K€), une provision pour restructuration sur la filiale française (16 K€), une provision sur Victoria Line pour retard de paiement de TVA et dettes sociales (555 K€) et une provision pour fermeture de l'Allemagne (80 K€).

Les dotations aux provisions pour risques 2008 concernent essentiellement des litiges prud'homaux (150K€) et une provision pour fermeture de l'Allemagne (80 K€).

Les reprises sur provisions pour risques 2008 concernent essentiellement des litiges prud'homaux (459 K€), une reprise pour pénalités sur organismes sociaux et fiscaux (31 K€) et une reprise de provision pour restructuration sur la filiale anglaise CCA UK au titre du déménagement des locaux du Hoover Building (31 K€).

6.14 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les dettes financières s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2008			
		Total	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	777	688	275	413	
Emprunts et dettes sur location financement	520	999	458	541	
Découverts bancaires (1)	3 006	5 279	5 279	0	
Comptes courants (2)	123	1 047		1 047	
Total	4 426	8 013	6 012	2 001	

(1) Dont En cours Factor (2 310K€)

(2) Dont SMST 938 K€

L'ensemble de la dette est en euros.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont constitués de trois emprunts.

- un emprunt de 400 milliers d'euros contracté sur la base de clauses de défauts conventionnels dont le solde pourra être exigé si CCA International ne respectait pas les engagements en terme d'embauche sur le site qu'il finance : au 31 décembre 2008, cet emprunt est totalement remboursé.
- un emprunt de 95 milliers d'euros, restant dû par CCA Mauritius au 31 décembre 2008,
- un emprunt de 500 milliers d'euros contracté par Fonoservice en 2007. Le solde restant à courir au 31 décembre 2008 est de 375 K€.
- deux nouveaux emprunts ont été contractés en juin 2008 sur la filiale française pour 253 K€. Le solde restant à courir au 31 décembre 2008 est de 214 K€.

6.15 AUTRES DETTES

Le détail du poste autres dettes est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2008			
		Total	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Personnel et comptes rattachés	2 711	3 513	3 513		
<i>Dont Personnel et comptes rattachés SMST</i>	0	540	540		
Organismes sociaux	3 549	4 466	4 466		
<i>Dont Organismes sociaux SMST</i>	0	262	262		
Etat (1)	5 377	6 622	6 529		
<i>Dont Etat SMST (2)</i>	0	522	429		
Dettes diverses	728	933	933		
<i>Dont dettes diverses SMST</i>	0	236	236		
Produits constatés d'avance	45	416	416		
<i>Dont Produits constatés d'avance SMST</i>	0	159	159		
Total	12 410	15 950	15 950		
<i>Dont Total SMST</i>	0	1 719	1 719		

(1) Dont TVA (5 133 K€)

(2) Dont TVA (174 K€)

6.16 PASSIFS D'IMPOT DIFFERE

Les impôts différés passifs s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2007	Impact sur le résultat	31/12/2008
Autres différences temporaires	+ 1 335	+ 2 690	+ 4 025
Total base	+ 1 335	+ 2 690	+ 4 025
Taux d'impôt différé	33.33%		33.33%
Impôt différé	445		1 348

7 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés a été calculé au taux de 33,33 % (taux appliqué en France) pour la France, 30% pour l'Angleterre, 30% pour l'Espagne et 25% pour l'Allemagne.

7.1 VENTILATION DE LA CHARGE DE L'IMPOT ENTRE IMPOT COURANT ET IMPOT DIFFERE

(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Impôt courant	+ 1 085	- 795
Impôts différés	- 613	- 415
Total	+ 472	- 1 210

7.2 RAPPROCHEMENT ENTRE CHARGE D'IMPOT THEORIQUE ET CHARGE D'IMPOT TOTALE COMPTABILISEE

(en milliers d'euros)	31/12/2008	Taux	Impôt
Résultat avant impôts et amort. des écarts acquisitions	300	33.33 %	- 100
Charges non déductibles	+68	33.33 %	- 23
Total	+ 268	33.33 %	- 123
Différences liés au taux de l'IS 30% Allemagne (33.33-25)%			- 38
Différences liés au taux de l'IS 30% Espagne (33.33-30)%			- 17
Déficits non activés sur Maurice			- 27
Déficits non activés sur Maroc			- 103
Imputation déficits antérieurs non activés sur l'Angleterre			+ 413
Créance carry back sur déficits			+ 392
Autres différences			- 25
Total			+472
Taux d'impôt effectif			1.76 %

8 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

8.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Cautions de contre garantie sur marchés		0
Créances cédées non échues (bordereaux Dailly)		0
Nantissements hypothèques et sûretés réelles		0
Avais cautions et garanties données	920	1 865
Autres engagements donnés	500	500
Total	1 420	2 365

- CCA International s'est portée caution pour sa filiale anglaise CCA International (UK) à hauteur de 400.000 GBP, en garantie d'une ligne de découvert autorisé sur le compte ouvert par CCA International (UK) auprès de la banque ABN AMRO.
- CCA International a consenti à Fortis Bank SA Succursale Espagne, une garantie à première demande des engagements pris par Fonoservice, en garantie d'un prêt en principal d'un montant de 500.000 €, auquel s'ajoute les intérêts, commissions, et tous autres frais et dépenses en relation avec le dit prêt.
- Le Groupe a mis en place des lignes de financement court terme d'un montant total de 3,5 millions d'euros.

8.2. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Indemnité de rupture

Dans le prolongement de sa décision du 6 novembre 2008 d'adopter les recommandations AFEPMEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, publiée par CCA International le 31 décembre 2008, le conseil de surveillance de CCA International réuni le 20 février 2009 a décidé la mise en conformité des critères de versement de l'indemnité de départ de M. Jean Pierre Cismaresco, président du directoire de la société, avec les recommandations sus visées et décidé d'accorder une indemnité de rupture à M. Jean Pierre Cismaresco dans l'hypothèse où il serait mis fin à ses relations avec la Société en cas de révocation ou de non renouvellement de son mandat. Le montant maximal autorisé sera de 500.000 €.

8.3. INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE MARCHE

8.3.1 Risque de change

Les variations futures de la livre sterling pourraient avoir un impact favorable ou défavorable sur la contribution de CCA UK à l'activité et aux résultats de CCA International.

8.3.2 Risque de taux

Le risque de taux est peu significatif, la totalité des emprunts étant souscrits à taux fixe n'excédant pas 6% l'an.

8.4. EFFECTIFS

L'effectif moyen du groupe CCA International se décompose comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Cadres	84	76
Employés	2 787	2 011
TOTAL	2 871	2 087

Les frais de personnel comprennent, outre les salaires et charges sociales de l'exercice, la participation des salariés aux fruits de l'expansion.

Au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007, aucune participation des salariés aux fruits de l'expansion n'est due sur l'exercice.

8.5 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2008 et de l'exercice 2007 aux membres des organes d'administration et de direction de la part de CCA International et des sociétés contrôlées se présentent comme suit :

Rémunération des membres des organes d'administration et de direction	31/12/2008 Montant dus	31/12/2008 Montant versés	31/12/2007 Montant dus	31/12/2007 Montant versés
Rémunération fixe	370 833	370 833	385 501	385 501
Rémunération variable	27 163	26 296	29 118	96 645
Avantage en nature	25 455	25 455	18 468	18 468
Total	423 451	422 584	433 087	500 614

8.6 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>En milliers d'euros</i>	<i>MBV</i>	<i>Rouer Bernard Bretout</i>	<i>Kemp Chatteris Deloitte</i>	<i>Blasquez Planas I Associats, SL</i>	<i>Blick Rottenberg</i>	<i>PWC Tomatis Ragazzoni</i>
Commissariat aux comptes						
Dont CCA International	33	45				
Dont filiales	67		3	20	36	12
Total des honoraires	100	45	3	20	36	12

9 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le conseil de surveillance du 03 mars 2009 a nommé Pierre Gosselin, Président du Directoire de la société CCA International, en remplacement de Jean Pierre Cismaresco.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

Edité le 25/03/2009

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2 383	2 383				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	140 096	91 189	48 907	0,22	55 101	0,29
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	15 531 946	4 919 229	10 612 717	47,31	9 021 579	46,78
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts					39 693	0,21
Autres immobilisations financières	704 908	72 525	632 383	2,82	715 505	3,71
TOTAL (I)	16 379 333	5 085 326	11 294 008	50,35	9 831 878	50,98
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	5 841 965		5 841 965	26,04	2 102 046	10,90
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	2 000		2 000	0,01	2 000	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	497 138		497 138	2,22	774 167	4,01
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	683 586		683 586	3,05	65 118	0,34
. Autres	7 659 955	4 281 495	3 378 459	15,06	5 780 234	29,97
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	51 750		51 750	0,23	51 750	0,27
Disponibilités	55 781		55 781	0,25	249 356	1,29
Charges constatées d'avance	45 875		45 875	0,20	77 162	0,40
TOTAL (II)	14 838 049	4 281 495	10 556 554	47,06	9 101 834	47,20
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)	581 048		581 048	2,59	351 407	1,82
TOTAL ACTIF (0 à V)	31 798 431	9 366 821	22 431 609	100,00	19 285 118	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 080 700)	1 080 700	4,82	1 070 700	5,55
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	17 338 506	77,29	17 168 506	89,02
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	28 093	0,13	28 093	0,15
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	249 222	1,11	249 222	1,29
Report à nouveau	-7 861 364	-35,04	-9 423 226	-48,85
Résultat de l'exercice	-1 362 301	-6,06	1 561 862	8,10
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	13 674	0,06		
TOTAL (I)	9 486 530	42,29	10 655 157	55,25
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	656 364	2,93	590 701	3,06
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	656 364	2,93	590 701	3,06
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	40 917	0,18		
. Découverts, concours bancaires	2 012 596	8,97	837	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	4 490 586	20,02	6 684 789	34,66
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 573 937	20,39	1 016 769	5,27
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	51 063	0,23	36 515	0,19
. Organismes sociaux	124 311	0,55	122 096	0,63
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	816 144	3,64	137 826	0,71
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	71 287	0,32	15 524	0,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	107 875	0,48	24 904	0,13
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	12 288 716	54,78	8 039 260	41,69
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	22 431 609	100,00	19 285 118	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	11 044 580		11 044 580	100,00	7 002 132	100,00	4 042 448	57,73
Chiffres d'Affaires Nets	11 044 580		11 044 580	100,00	7 002 132	100,00	4 042 448	57,73

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			77 027	0,70	175 458	2,51	-98 431	-56,09
Autres produits			488	0,00	36 122	0,52	-35 634	-98,64
Total des produits d'exploitation			11 122 095	100,70	7 213 712	103,02	3 908 383	54,18
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			8 371 200	75,79	4 187 794	59,81	4 183 406	99,90
Impôts, taxes et versements assimilés			85 595	0,77	54 899	0,78	30 696	55,91
Salaires et traitements			678 529	6,14	495 766	7,08	182 763	36,86
Charges sociales			275 176	2,49	213 716	3,05	61 460	28,76
Dotations aux amortissements sur immobilisations			19 127	0,17	14 400	0,21	4 727	32,83
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges			23 316	0,21	12 150	0,17	11 166	91,90
Autres charges			22 689	0,21	4 063	0,06	18 626	458,43
Total des charges d'exploitation			9 475 631	85,79	4 982 787	71,16	4 492 844	90,17
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 646 464	14,91	2 230 925	31,86	-584 461	-26,19
Bénéfice attribué ou perte transférée								
Perte supportée ou bénéfice transféré								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			230 307	2,09	2 220 508	31,71	-1 990 201	-89,62
Reprises sur provisions et transferts de charges			126 145	1,14	38 200	0,55	87 945	230,22
Différences positives de change			118	0,00	158	0,00	-40	-25,31
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					1	0,00	-1	-99,99
Total des produits financiers			356 570	3,23	2 258 867	32,26	-1 902 297	-84,20
Dotations financières aux amortissements et provisions			3 000 105	27,16	1 782 178	25,45	1 217 927	68,34
Intérêts et charges assimilées			336 247	3,04	248 172	3,54	88 075	35,49
Différences négatives de change					5 182	0,07	-5 182	-99,99
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières			3 336 351	30,21	2 035 532	29,07	1 300 819	63,91
RÉSULTAT FINANCIER			-2 979 782	-26,97	223 335	-3,19	-3 203 117	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			-1 333 317	-12,06	2 454 260	35,05	-3 787 577	-154,32

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	165 999	1,50	2	0,00	165 997	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges			10 351	0,15	-10 351	-99,99
Total des produits exceptionnels	165 999	1,50	10 353	0,15	155 646	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	661	0,01	854 200	12,20	-853 539	-99,91
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	166 373	1,51	48 551	0,69	117 822	242,68
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	13 674	0,12			13 674	N/S
Total des charges exceptionnelles	180 709	1,64	902 751	12,89	-722 042	-79,97
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-14 710	-0,12	-892 398	-12,73	877 688	98,35
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	14 274	0,13			14 274	N/S
Total des Produits	11 644 664	105,43	9 482 931	135,43	2 161 733	22,80
Total des Charges	13 006 965	117,77	7 921 070	113,12	5 085 895	64,21
RÉSULTAT NET	-1 362 301	-12,32	1 561 862	22,31	-2 924 163	-187,21
			<i>Perte</i>			
			<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	6 959	0,06			6 959	N/S
Dont Crédit-bail immobilier						

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2008 dont le total est de 22 431 609,25 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de -1 362 301,43 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2008 au 31/12/2008.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2007 au 31/12/2007.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	1 ans
Agencements, aménagements, installations	de 03 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	5 ans
Mobilier serv gx	5 ans
Matériel bureautique	3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque l'évaluation de la société est inférieure à la valeur brute, les titres sont éventuellement provisionnés par comparaison de leur valeur d'utilité pour le groupe et de leur valeur d'actif net comptable. La valeur d'utilité représente ce que l'entreprise accepterait de décaisser si elle avait à acquérir ces titres de participations.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE)

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Au 31 décembre 2008, une provision pour perte de change a été comptabilisée sous la rubrique Provisions pour risques et charges à hauteur de 581 048 €.

INTEGRATION FISCALE

CCA INTERNATIONAL a opté pour le régime de l'intégration fiscale (articles 223A à 223 U du Code général des Impôts) à compter du 1er janvier 2002.

Au 31 décembre 2008, CCA INTERNATIONAL forme un groupe fiscalement intégré avec les sociétés suivantes:

- CCA International (France) anciennement QUALIPHONE 26 rue Cambacérés 75008 PARIS

Les conventions fiscales signées entre CCA International et sa filiale mettent à la charge de ces dernières l'impôt dont elles seraient redevables, en dehors de l'intégration.

L'éventuelle économie d'impôt réalisée par le groupe du fait de l'intégration fiscale est acquise au bénéfice de la société mère (CCA INTERNATIONAL).

IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

CCA International, en qualité de société mère, établit un bilan consolidé dans lequel les sociétés suivantes sont intégrées selon la méthode de l'intégration globale :

- CCA INTERNATIONAL (France) (anciennement Qualiphone)
- CCA INTERNATIONAL (UK) (anciennement DIRECT DIALOG)
- CCA BENELUX
- CCA ESPANA
- FONOSERVICE
- CCA DEUTSCHLAND
- INTERVIEW AG
- CCA MAURITIUS
- VICTORIA LINE
- CCA MAROC
- SMST

La société CCA Maroc est entrée dans le périmètre de consolidation le 1er janvier 2008.

La société SMST est entrée dans le périmètre de consolidation le 21 juin 2008.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Augmentation de capital et de la prime d'émission

Suite à la levée d'options du plan du 18 décembre 2001, le capital de la société est augmenté d'une somme de 10.000 € pour être porté de 1.070.700 à 1.080.700 € par la création de 50.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0.2 €, et la prime d'émission est augmentée d'une valeur de 170.000 €. Le capital social de la société CCA International est composé de 5.403.500 actions d'une valeur nominale de 0,2 euros par action. Les actions sont cotées sur l'Eurolist By EURONEXT TM.

Variation de périmètre : Acquisition de 60% des actions de SMST

CCA International a acquis le 20 juin 2008, 60% des actions de la société Monégasque de Services de Télécoms (SMST), marque ECALL, auprès de Monaco Télécom, l'opérateur de télécommunications de la Principauté, Monaco Télécom. Ce dernier reste associé au capital de la société à hauteur de 40% et son compte courant n'a pas été intégralement remboursé au 31 décembre 2008.

L'impact de cette acquisition, dans les comptes consolidés, au 31 décembre 2008, représente 6 148 K€ en terme de chiffre d'affaires, et 609 K€ en terme de résultat net.

- Complément de prix

Si les critères de performance prédéfinis, concernant les périodes du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009 et du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 sont atteints, un complément de prix sera versé pour 235.000 €.

- Promesse de vente consentie par Monaco Télécom au profit CCA International

Monaco Télécom s'engage à céder les actions complémentaires à CCA International, si, entre le 02 avril 2011 et le 29 juin 2011 inclus, ou entre le 31 juillet 2011 et le 02 avril 2013 inclus, CCA International notifie à Monaco Télécom, sa volonté de d'acquérir les dites actions complémentaires.

- Promesse d'achat consentie par CCA International au profit de Monaco Télécom

CCA International s'engage à acquérir les actions complémentaires si, entre le 30 juin 2011 et le 30 juillet 2011 inclus, Monaco Télécom notifie à CCA International, sa volonté de lui céder les dites actions complémentaires.

- Compte courant Monaco Télécom

CCA International s'est engagé au remboursement en 2009 du compte courant détenu par Monaco Télécom sur SMST (eCALL), qui s'élevait à 938 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

- **Création de CCA Maroc**

CCA MAROC est une société qui a été créée courant décembre 2007, dont le siège social est à Casablanca au Maroc. Il s'agit d'une société limitée d'associé unique au capital de 250 000 dirhams.

- **Fermeture du site de l'Allemagne**

Le 10 juillet 2008, une assemblée générale s'est tenue devant le notaire Klaus Reeh afin d'autoriser la dissolution de la société Interview AG.

L'impact de la fermeture du site de l'Allemagne, dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008 est de 220 K€.

- **Changement de dénomination sociale**

Les sociétés Direct Dialog et Quali-phone ont changé de dénomination sociale. Désormais, la dénomination sociale de Direct Dialog devient CCA International (UK) et celle de Quali-phone devient CCA International (France).

- **Tableau des options de souscriptions**

	Plan	Plan	Plan	Plan
Date d'assemblée ayant autorisé le plan	18 décembre 2001	17 juin 2004	05 avril 2006	27 juin 2007
Date du directoire ayant attribué les options	12 juin 2003	1 ^{er} septembre 2004	21 mars 2006	28 juin 2007
Nombre total d'options de souscription	50.000	35.000	65 000	59 000
Point de départ d'exercice des options consenties	13 juin 2006	1 ^{er} septembre 2007	05 avril 2009	29 juin 2010
Date d'expiration des options	13 juin 2008	1 ^{er} septembre 2009	05 avril 2011	28 juin 2012
Prix de souscription des options	3.60 €	4.00 €	4.77 €	4.81 €
Monsieur Jean Pierre Cismaresco	0	35 000	35 000	20 000
Madame Carol Rogerson	0	0	20 000	10 000

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital		Primes Emission Fusion	Apport titres Direct Dialog	Réserve légale	Réserve PVLТ	Autres réserves	Résultat de l'exercice	RAN	Capitaux Propres	
	Nombre d'actions	Montant									
Capitaux propres au 31 Décembre 2003	5 353 500	1 070	14 502	2 649	28	4	245	- 1 284	- 6 055	11 159	
Affectation du Résultat du 31 décembre 2003								+ 1 284	- 1 284	0	
Transmission de patrimoine Résultat 31 décembre 2004			17					- 673		17 - 673	
Capitaux propres au 31 Décembre 2004	5 353 500	1 070	14 519	2 649	28	4	245	- 673	- 7 339	10 503	
Affectation du Résultat du 31 décembre 2004								+ 673	-673	0	
Charges à répartir Résultat 31 décembre 2005								- 1 539	- 26	- 26 - 1 539	
Capitaux propres au 31 Décembre 2005	5 353 500	1 070	14 519	2 649	28	4	245	- 1 539	- 8 038	8 938	
Affectation du Résultat du 31 décembre 2005							- 4	+ 4	+ 1 539	- 1 539	0
Résultat 31 décembre 2006									+ 155	+ 155	
Capitaux propres au 31 Décembre 2006	5 353 500	1 070	14 519	2 649	28	0	249	+ 155	- 9 577	9 093	
Affectation du Résultat du 31 décembre 2006								- 155	155	0	
Résultat 31 décembre 2007									+ 1 562	+ 1 562	
Capitaux propres au 31 Décembre 2007	5 353 500	1 070	14 519	2 649	28	0	249	+ 1 562	- 9 422	+10 655	
Affectation du Résultat du 31 décembre 2007								- 1 562	+ 1 562	0	
Résultat 31 décembre 2008									- 1 362	- 1 362	
Augmentation de capital et prime d'émission	50 000	10	170							180	
Capitaux propres au 31 Décembre 2008	5 403 500	1 080	14 689	2 649	28	0	249	- 1 362	- 7 860	9 473	

AUTRES INFORMATIONS

Abandon de compte courant Belgique

La société CCA INTERNATIONAL a consenti un abandon d'une créance détenue par elle sur la société CCA Belgique à hauteur de 94 000 € en date du 31 décembre 2008. Cet abandon est consenti aux fins de permettre à la société d'assainir sa situation en la dotant de moyens nécessaires à son développement.

Pour rappel, les événements antérieurs au 1^{er} janvier 2008 étaient les suivants :

Abandon de compte courant CCA West

Suite à la cession de la société CCA West, le 1^{er} juillet 2007, la société CCA INTERNATIONAL a consenti un abandon d'une créance détenue par elle sur la société CCA West à hauteur de 854 200 €.

La société CCA INTERNATIONAL a consenti un abandon d'une créance détenue par elle sur la société CCA West à hauteur de 168 000 € en date du 31 décembre 2006. Cet abandon est consenti aux fins de permettre à la société d'assainir sa situation en la dotant de moyens nécessaires à son développement.

Abandon de compte courant CCA Deutchland

La société CCA INTERNATIONAL a consenti un abandon d'une créance détenue par elle sur la société CCA Deutchland à hauteur de 80 000 € en date du 31 décembre 2006. Cet abandon est consenti aux fins de permettre à la société d'assainir sa situation en la dotant de moyens nécessaires à son développement. Le présent abandon est consenti avec clause de retour à meilleure fortune de la société CCA Deutchland.

Abandon de compte courant CCA Espana

La société CCA INTERNATIONAL a consenti un abandon d'une créance détenue par elle sur la société CCA Espana à hauteur de 1 290 000 € en date du 31 décembre 2006. Cet abandon est consenti aux fins de permettre à la société d'assainir sa situation en la dotant de moyens nécessaires à son développement. Le présent abandon est consenti avec clause de retour à meilleure fortune de la société CCA Espana.

Abandon de compte courant Fonoservice

En 2005, la société CCA INTERNATIONAL avait consenti un abandon de créance détenue par elle sur la société FONOSERVICE à hauteur de 1 350 000 € en date du 31 décembre 2005. Cet abandon avait été consenti aux fins de permettre à la société FONOSERVICE d'assainir sa situation en la dotant de moyens nécessaires à son développement.

En 2006, cet abandon a été remboursé à CCA INTERNATIONAL pour la somme de 1 350 000 €.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 383		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	48 104		850
Matériel de transport	21 509		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	58 188		45 916
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			132 540
Avances et acomptes			
TOTAL	127 800		179 306
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	13 940 808		1 591 138
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	755 198		2 627
TOTAL	14 696 006		1 593 765
TOTAL GENERAL	14 826 190		1 773 071

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			2 383	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			48 954	
Matériel de transport			21 509	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		34 471	69 633	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		132 540		
Avances et acomptes				
TOTAL		167 011	140 096	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			15 531 946	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		52 917	704 908	
TOTAL		52 917	16 236 855	
TOTAL GENERAL		219 928	16 379 333	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	2 383			2 383
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	5 398	8 193		13 591
Matériel de transport	16 275	4 302		20 577
Matériel de bureau, informatique, mobilier	51 026	6 632	638	57 021
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	72 700	19 127	638	91 189
TOTAL GENERAL	75 083	19 127	638	93 572

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	8 193				
Matériel de transport	4 302				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6 632				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	19 127				
TOTAL GENERAL	19 127				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

ETAT DES PROVISIONS

Provisions				
	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées		13 674		13 674
TOTAL Provisions réglementées		13 674		13 674
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change (1) Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions (1)	351 407	229 641		581 048
	239 295	23 316	187 295	75 316
TOTAL Provisions	590 701	252 957	187 295	656 364
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation (2) Sur autres immobilisations financières (1) Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations (3)	4 919 229	72 525		4 919 229 72 525
	1 583 557	2 697 938		4 281 495
TOTAL Dépréciations	6 502 786	2 770 463		9 273 249
TOTAL GENERAL	7 093 487	3 037 094	187 295	9 943 287
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		23 316	61 150	
- financières		3 000 105	126 145	
- exceptionnelles		13 674		

(1) Le détail des autres provisions est le suivant :

Libellés	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provision pour perte de change (Ecart de conversion actif)	351 407	229 641		581 048
Total Provision pour perte de change	351 407	229 641		581 048
Provision filiale CCA Belgique	126 145		126 145	0
Provision litiges et risques prud'homaux	101 000	23 316	61 150	63 166
Provision litige fournisseur	12 150			12 150
Total autres provisions	239 295	23 316	187 295	75 316
Provision pour actions propres		72 525		72 525
Total provision sur autres immobilisations financières		72 525		72 525

(2) Les provisions pour dépréciation (4 919 229 €) concernent les titres des sociétés suivantes :

- CCA International (UK) : 4 314 709 euros
- CCA Benelux : 62 000 euros
- CCA Espagne : 489 020 euros
- CCA Deutschland : 53 500 euros

(3) Les autres dépréciations concernent les dépréciations de compte courant sur

- La filiale espagnole CCA Espagne : 939 882 euros
- La filiale mauricienne CCA Mauritius : 603 893 euros
- Les filiales allemandes CCA Deutschland et Interview ag : 2 737 720 euros

Libellés	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Compte courant CCA Deutschland/ Interview ag	1 583 557	1 154 163		2 737 720
Compte courant CCA Mauritius		603 893		603 893
Compte courant CCA Espagne		939 882		939 882
Provision pour perte de change	1 583 557	2 697 938		4 281 495

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	704 908		704 908
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	5 841 965	5 841 965	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 000	2 000	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	497 138	497 138	
- T.V.A	683 586	683 586	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	7 540 268	64 474	7 475 793
Débiteurs divers	119 687	119 687	
Charges constatées d'avance	45 875	45 875	
TOTAL GENERAL	15 435 427	7 254 725	8 180 702
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice	39 693		
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	2 012 596	2 012 596		
- plus d'un an	40 917	15 697	25 221	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 573 937	4 573 937		
Personnel et comptes rattachés	51 063	51 063		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	124 311	124 311		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	816 144	816 144		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	71 287	71 287		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 490 586	92 915	4 397 672	
Autres dettes	107 875	107 875		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	12 288 716	7 865 824	4 422 892	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	48 449			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 531			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation	
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	1 610 012		
Comptes courants débiteurs	7 540 267		
Autres créances	102 717		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Comptes courants créditeurs	4 490 586		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 154 100		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	298		
Produits de participation			
Autres produits financiers	230 307		
Charges financières	2 989 146		

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	953 722
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	184 161
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	1 137 883

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	92 915
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	257 068
Dettes fiscales et sociales	151 764
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	103 015
TOTAL	604 762

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	45 875	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	45 875	

ACTIONS PROPRES

CCA INTERNATIONAL détient 139 508 actions propres au 31 décembre 2008.

Ces actions ont été évaluées au cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice. Aucune acquisition n'a été constaté sur l'exercice.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au prix d'achat. Une provision a été constatée sur l'exercice pour 72 525 €.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement d'un montant de 51 750 euros et sont composées de fonds commun de placement.

Les plus values latentes s'élèvent pour les fonds communs de placement à 5 642 euros.

ECARTS DE CONVERSION EN MONNAIE ETRANGERE

Nature des écarts	ACTIF Montant	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	PASSIF Montant
- Sur Immobilisations non financières - Sur Immobilisations financières - Sur créances - Sur dettes financières - Sur dettes d'exploitation - Sur dettes sur immobilisations	581 048		581 048	
TOTAL	581 048		581 048	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 353 500	0,20
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	50 000	0,20
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5 403 500	0,20

Commentaires :

Le capital social de la société CCA International est composé de 5.403.500 actions d'une valeur nominale de 0,2 euros par action. Les actions sont cotées sur l'Eurolist By EURONEXT TM. Suite à la levée d'options du plan du 18 décembre 2001, le capital de la société est augmenté d'une somme de 10.000 € pour être porté de 1.070.700 à 1.080.700 € par la création de 50.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0.2 €, et la prime d'émission est augmentée d'une valeur de 170.000 €.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	5 719 729
Produits des activités annexes	5 324 851
TOTAL	11 044 580

Répartition par marché géographique	Montant
France	8 956 873
Espagne	1 412 934
Angleterre	520 130
Allemagne	115 958
Maroc	38 685
TOTAL	11 044 580

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Détail des produits exceptionnels	Montant (euros)
Produits de cession d'éléments actifs	165 999 euros
Total	165 999 euros
Détail des charges exceptionnelles	
Valeur nette comptable des éléments actifs cédés	166 374 euros
Dotations pour amortissement dérogatoire	13 674 euros
Amendes et pénalités	661 euros
Total	180 709 euros

Evénements post clôture

Le conseil de surveillance du 03 mars 2009 a nommé Pierre Gosselin, Président du Directoire de la société CCA International, en remplacement de Jean Pierre Cismaresco.

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	- 1 333 317	
Résultat exceptionnel (et participation)	- 28 984	
Résultat comptable	-1 362 301	

CREDIT-BAIL MOBILIER

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		33 458	33 458
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice		697	697
TOTAL		32 761	32 761
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice		6 959	6 959
TOTAL		6 959	6 959
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		9 274	9 274
- à plus d'un an et cinq au plus		21 641	21 641
- à plus de cinq ans			
TOTAL		30 915	30 915
Valeur résiduelle :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice		6 959	6 959

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	920 000
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	500 000
TOTAL	1 420 000
Dont concernant :	
- les dirigeants	500 000
- les filiales	920 000
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

- CCA International s'est portée caution pour sa filiale anglaise CCA International (UK) à hauteur de 400.000 GBP, en garantie d'une ligne de découvert autorisé sur le compte ouvert par CCA International (UK) auprès de la banque ABN AMRO.
- CCA International a consenti à Fortis Bank SA Succursale Espagne, une garantie à première demande des engagements pris par Fonoservice, en garantie d'un prêt en principal d'un montant de 500.000 €, auquel s'ajoute les intérêts, commissions, et tous autres frais et dépenses en relation avec le dit prêt.
- Le Groupe a mis en place des lignes de financement court terme d'un montant total de 3,5 millions d'euros.

Autres : Indemnité de rupture

Dans le prolongement de sa décision du 6 novembre 2008 d'adopter les recommandations AFEPMEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, publiée par CCA International le 31 décembre 2008, le conseil de surveillance de CCA International réuni le 20 février 2009 a décidé la mise en conformité des critères de versement de l'indemnité de départ de M. Jean Pierre Cismaresco, président du directoire de la société, avec les recommandations sus visées et décidé d'accorder une indemnité de rupture à M. Jean Pierre Cismaresco dans l'hypothèse où il serait mis fin à ses relations avec la Société en cas de révocation ou de non renouvellement de son mandat. Le montant maximal autorisé sera de 500.000 €.

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Nature des différences temporaires	Montant	Impôt
Accroissements et allègement de la dette future d'impôt		
Organic	13 310	4 437
Déficits reportables	- 1 383 429	- 461 143

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2008 aux membres des organes d'administration et de direction de la part de CCA International et des sociétés contrôlées se présentent comme suit :

Rémunération des membres des organes d'administration et de direction	31/12/2008 Montant dus	31/12/2008 Montant versés	31/12/2007 Montant dus	31/12/2007 Montant versés
Rémunération fixe	370 833	370 833	385 501	385 501
Rémunération variable	27 163	26 296	29 118	96 645
Avantage en nature	25 455	25 455	18 468	18 468
Total	423 451	422 584	433 087	500 614

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7	0
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
TOTAL	7	0

RISQUE DE MARCHE

- Risque de change

Les variations futures de la livre sterling pourraient avoir un impact favorable ou défavorable sur la contribution de CCA INTERNATIONAL (UK) à l'activité et aux résultats de CCA INTERNATIONAL.

Les variations futures de la roupie pourraient avoir un impact favorable ou défavorable sur la contribution de CCA MAURITIUS à l'activité et aux résultats de CCA INTERNATIONAL.

Les variations futures du dirham pourraient avoir un impact favorable ou défavorable sur la contribution de CCA MAROC à l'activité et aux résultats de CCA INTERNATIONAL.

- Risque de taux

Le risque de taux est peu significatif, la totalité des emprunts étant souscrit à taux fixe n'excédant pas 6 % l'an.

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Les indemnités de départ en retraite, contrairement à la méthode préférentielle, n'ont pas été provisionnées compte tenu de leur caractère non significatif (âge moyen et faible ancienneté)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination	Capital	Quote-part	Valeur brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux propres y compris résultat	Dividendes	Valeur nette Titres	Cautions	Résultat
A RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS Filiales (plus de 50%)					
SAS CCA INTERNATIONAL (France) 26 rue Cambacérès 75008 PARIS	4 726 474 9 525 069	100%	5 341 362 5 341 362	20 500 0	44 558 310 - 2 652 712
CCA INTERNATIONAL (UK) 78 GREAT EASTER STREET LONDRES	149 1 791 010	100%	7 503 945 3 189 236	696 086 420 000	12 668 900 1 607 371
CCA BENELUX 65 AVENUE LOUISE BRUXELLES	62 000 2 688	100%	62 000 0	5 394 0	0 191 955
CCA Espana Espagne 77 CALLE PUJADES BARCELONE Espagne	981 960 - 424 728	100%	978 040 489 020	1 876 552 0	0 13 095
CCA DEUTSCHLAND Allemagne Windenmayester 80538 Munich	50 000 - 1 489 541	100%	53 500 0	1 774 708 0	0 - 162 155
CCA MAURITIUS Ile Maurice	7 483 - 967 973	74.99 %	1 1	603 892 0	804 821 - 79 831
VICTORIA LINE 85-87 rue Gabriel Peri 92120 Montrouge	281 745 - 1 446 007	100%	1 1	1 283 414 0	14 352 977 1 021 137
SMST 2 rue du Gabian 98 008 Monaco	150 000 2 397 511	60%	1 568 638 1 568 638	1 191 0	8 557 482 + 696 231
CCA Maroc 93 bld massira al khadra Casablanca Maroc	22 167 - 287 379	100%	22 500 22 500	315 516 0	+ 421 961 - 309 546
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
françaises					
b) étrangères					
FONOSERVICE Espagne	60 105 - 515 154	0.20%	1 960 1 960	0 500 000	6 730 787 - 575 259

Remarque :

Pour les filiales étrangères, les capitaux propres sont convertis au taux de clôture, le chiffre d'affaires et le résultat sont convertis au taux moyen.

RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : L.225 et L.225-91 du Code de Commerce

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 080 700	1 070 700	1 070 700	1 070 700	1 070 700
b) Nombre d'actions émises	5 403 500	5 353 500	5 353 500	5 353 500	5 353 500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	11 044 580	7 002 132	4 100 015	3 618 905	8 913 966
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 520 899	3 281 952	-273 439	-2 145 609	-277 767
c) Impôt sur les bénéfices	14 274		-230 945	-402 307	-638 262
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 506 625	3 281 952	-42 494	-1 743 302	360 495
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	- 1 362 301	1 561 862	154 662	-1 539 358	-673 137
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0.28	0.61	0.05	-0.40	-0.05
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	- 0.25	0.29	0.04	-0.28	-0.12
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	7	6	3	6	5
b) Montant de la masse salariale	685 912	495 766	542 056	462 531	716 338
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	278 129	213 716	184 420	181 919	331 557

MBV & ASSOCIES

39, avenue de Friedland
75008 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

Rouer, Bernard, Bretout

47, rue de Chaillot
75116 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

CCA INTERNATIONAL

Exercice clos le 31 décembre 2008

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société CCA INTERNATIONAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 6.9 de l'annexe aux comptes consolidés : Le plan de croissance se confirmant sur cette société, il a été décidé d'activer un impôt différé sur les déficits reportables en avant de 972 K€, pour la somme de 391 K€.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 6.13 de l'annexe aux comptes consolidés précise les mouvements des provisions qui ont affecté les comptes de votre société. Conformément aux normes professionnelles françaises applicables aux estimations comptables, nous avons apprécié les bases sur lesquelles ces provisions ont été constituées, revu les informations relatives à ces risques contenues dans l'annexe aux comptes consolidés et examiné la procédure d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 23 avril 2009

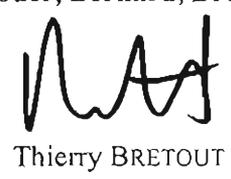
Les Commissaires aux Comptes

MBV & Associés



Régis BIZIEN

Rouer, Bernard, Bretout



Thierry BRETOUT

MBV ET ASSOCIES

39, avenue de Friedland
75008 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Paris

Rouer, Bernard, Bretout

47, rue de Chaillot
75116 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Paris

CCA INTERNATIONAL

Exercice clos le 31 décembre 2008

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CCA INTERNATIONAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'annexe sociale expose les principes comptables relatifs aux titres de participations. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables retenus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Comme précisé dans l'annexe aux comptes annuels, votre société constitue des provisions pour risques et charges. Conformément aux normes d'exercice professionnel applicables aux estimations comptables, nous avons apprécié les bases sur lesquelles ces provisions ont été constituées, revu les informations relatives à ces risques contenues dans l'annexe aux comptes annuels et examiné la procédure d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 23 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

MBV & Associés



Régis BIZIEN

Rouer, Bernard, Bretout



Thierry BRETOUT